

ORPHELINAT MAÇONNIQUE
SOLIDARITE JEUNESSE

*Association reconnue d'utilité publique
par décret du 2 Décembre 1927*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE

du

Samedi 20 Mai 2017

pour l'exercice 2016

**En l'Hôtel de la GRANDE LOGE DE FRANCE
8, rue Puteaux - 75017 PARIS**

SIÈGE SOCIAL : 90, RUE DU FAUBOURG SAINT - MARTIN - 75010 - PARIS

SOLIDARITE



JEUNESSE

ORPHELINAT MAÇONNIQUE

« Ils ont besoin de nous, nous avons besoin de vous »

ASSOCIATION FONDÉE LE 24 FEVRIER 1862 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 2 DECEMBRE 1927

Statuts modifiés par Arrêté Ministériel du 24 Janvier 2000
C.C.P. Paris 1.162.00 k



MESSAGE DU PRESIDENT

Mes Très Chers Frères Délégués,

Nous nous trouvons cette année encore, dans l'obligation de désynchroniser les travaux de notre Assemblée Générale Ordinaire avec ceux du Convent de la Grande Loge de France qui doivent débiter le jeudi 15 juin 2017 à 14h dans les salons de l'Aveyron.

Nous vous proposons de nous réunir le 20 Mai 2017 à 15h dans les locaux de la **Grande Loge de France 8 rue Puteaux 75017 PARIS.**

Cette disposition nous permettra à la fois de pouvoir consacrer sereinement notre temps à notre Assemblée Générale Ordinaire sans être contraint par d'autres réunions et surtout de recevoir avec toute notre attention les délégués de chaque loge auprès de notre Association Solidarité Jeunesse/Orphelinat Maçonique en même temps que les parrains qui y seront particulièrement invités.

Le Conseil d'Administration et moi-même sommes conscients de la gêne que cette modification de date pourra provoquer pour certains et nous espérons pour l'avenir trouver, en concertation avec l'obédience, des solutions pour retrouver la concomitance entre nos deux réunions.

Nous comptons, Mes Très Chers Frères Délégués, sur votre compréhension et surtout sur votre nombreuse présence.

J'ai dit.

« Ils ont besoin de Nous.

Nous avons besoin de Vous. »

Philippe CÉLÉRIER

*Président de Solidarité Jeunesse – OM
Paris Le 04 avril 2017*

*

* *

POUVOIR DU DÉLÉGUÉ

Article 17 - Représentation aux Assemblées Générales

Les membres de l'Association peuvent être représentés à l'Assemblée Générale par un délégué.

Le délégué et son suppléant sont élus chaque année par les Frères de sa Loge.

Le délégué ne peut représenter que sa Loge.

Le délégué a droit au nombre de voix représentant l'effectif total de sa Loge.

Tout sociétaire présent à l'Assemblée Générale a droit à une voix (à soustraire du nombre de voix attribué au délégué de sa Loge).

Seuls les délégués et les membres présents à l'Assemblée Générale ont droit de vote.

*

* *

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEE 2016 - 2017

Président	Philippe CÉLÉRIER
Vice - Président	Georges-Marie DUCLOS
Secrétaire Général	Pascal NIVARD
Secrétaire Adjoint	Michel LAFARIE
Trésorier	Jean BATTISTON

Commissaire aux Comptes	Philippe SOUMAH (Cabinet Audalian)
Archiviste	Jacques PARIS

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEE 2016 - 2017

Fin de Mandat *

Messieurs :

BATTISTON Jean	2019
CÉLÉRIER Philippe	2018
DE MARTIN Diégo	2019
DUCLOS Georges-Marie	2019
HIRIGOYEN Patrick	2018
*LAFARIE Michel	2017
LECLERC Patrick	2019
*MUSSO Gilbert	2017
NIVARD Pascal	2019
RABEFANIRAKA Christian	2018
PARIS Jacques	2018
*ROQUES Alain	2017
SUAREZ Constantino	2018
*WOELFFEL Alphonse	2017

Présidents d'Honneur	André IMBERT Philippe JEAN
Vice - Président d'Honneur	Claude ROSENBERG

**COMPTE RENDU
DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU
SAMEDI 09 AVRIL 2016**

Régulièrement convoquée, l'Assemblée Générale Ordinaire de **SOLIDARITE – JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE** s'est tenue le samedi 09 avril 2016 à 14h 10, en l'Hôtel de la Grande Loge de France, 8, rue Puteaux – 75017 Paris, sous la présidence de **Monsieur Philippe CELERIER, Président du Conseil d'Administration en exercice.**

*
* *

- Les Délégués présents à l'ouverture de la séance à 14h 10, représentaient 1 009 Voix.

*
* *

Avant d'ouvrir les travaux de notre Assemblée Générale Ordinaire, **le Président Monsieur Philippe CELERIER** accueille les membres présents et rappelle les conditions de vote pour le renouvellement du tiers de nos administrateurs, ainsi que de l'obligation d'avoir 2 Frères Scrutateurs volontaires pour le dépouillement de ce scrutin :

- Le Délégué élu par sa Loge, possède un nombre de voix correspondant au nombre de membres de sa Loge.
- Cependant, tout Frère d'une Loge présent à l'assemblée peut voter, mais dans ces conditions, son Délégué aussi présent, aura une voix en moins.

SJ/OM – AG-O du 09 avril 2016

- Comme annoncé dans nos convocations, notre « Assemblée Générale Ordinaire » sera suivie d'une « Assemblée Générale Extraordinaire », ayant pour objet de soumettre au vote de l'assemblée, les modifications de nos statuts, si nous obtenons bien entendu, le quorum requis, ce qui s'annonce déjà incertain. Dans l'hypothèse, il nous faudra en temps utile, 2 autres Scrutateurs volontaires, afin de surveiller le dépouillement du scrutin des modifications de nos Statuts.

Le Président demande à l'assemblée, 2 volontaires Scrutateurs pour le dépouillement des bulletins de vote de notre « Assemblée Générale Ordinaire », qui aura lieu en fin de séance de cette Assemblée Générale. Il indique qu'après le vote l'un de nos Administrateurs accompagnera les deux Scrutateurs à l'extérieur du Temple 8 où des tables sont dressées à cet effet, afin qu'ils puissent surveiller le dépouillement du scrutin de l'Assemblée Générale Ordinaire concernant les élections du renouvellement par tiers de nos Administrateurs.

Le Secrétaire Général Monsieur Patrick HIRIGOYEN, prend note des Noms, Loges et Oriens des 2 « Scrutateurs Volontaires » ci-après désignés :

Liste des Scrutateurs pour le dépouillement de l'Assemblée Générale Ordinaire

- **M. Didier THOREL** de la Respectable Loge n° 1207 « La Lumière d'Opale » Orient de Calais.

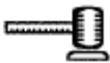
- **M. Jean NADOLSKI** de la Respectable Loge n° 883 « Spinoza » Orient de Paris

*
* *

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Président

- Mes Très Chers Frères, je déclare ouverte « l'Assemblée Générale Ordinaire » de « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » du samedi 9 avril 2016 à 14h 10.



- Mes Frères, avant de commencer la séance, étant dans un lieu non sonorisé, je vous demanderai de vous déplacer à chaque fois que vous voudrez prendre la parole en vous approchant de l'enregistreur, afin que le Secrétaire Général puisse avec le plus de rigueur possible, rédiger le compte rendu de cette assemblée.
- Mes Très Chers Frères Délégués, je vous remercie tous de votre présence à cette « Assemblée Générale Ordinaire » de votre association.
- Nous vous présentons, bien sûr, les excuses de notre Très Respectable Grand Maître qui est aujourd'hui au Congrès de la Région-Ouest au Mans, nous l'excusons bien volontiers, et celles du Vice-Président de « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE », Monsieur Georges-Marie DUCLOS, ainsi que de notre Administrateur, Monsieur François CHERON.
- Je tiens, enfin, à remercier le travail de notre secrétaire, **Madame Georgette SADIK**, et surtout, l'ensemble des Administrateurs qui viennent en réunion de Conseil d'Administration tous les mois à Paris, et ce de façon totalement bénévole, pour travailler et soutenir les familles de vos pupilles tout au long de l'année.

Liste des excuses des Loges pour les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire

- La Respectable Loge « L'OLIVIER ECOSSAIS »; N°38; à l'Orient de LE HAVRE
- La Respectable Loge « SAINT-JEAN DES ARTS DE LA REGULARITE »; N°162; à l'Orient de PERPIGNAN
- La Respectable Loge « LES TRAVAILLEURS UNIS »; N°199; à l'Orient de SAINT-ETIENNE
- La Respectable Loge « LES AMIS DU TRAVAIL »; N°389; à l'Orient de NEVERS
- La Respectable Loge « L'INDEPENDANCE »; N°398; à l'Orient d'ORLEANS
- La Respectable Loge « LES PHILADELPHES - ROGER SALENGRO »; N°672; à l'Orient de LILLE
- La Respectable Loge « TOLERANCE ET LIBERTE »; N°795; à l'Orient d'ARCACHON
- La Respectable Loge « L'OLIVIER »; N°805; à l'Orient de JOUQUES EN PROVENCE
- La Respectable Loge « AVEC »; N°882; à l'Orient de VITRY-LE-FRANCOIS
- La Respectable Loge « LE CHANTIER ECOSSAIS »; N°947; à l'Orient de NICE
- La Respectable Loge « L'ACACIA FLAMBOYANT »; N°981; à l'Orient de SAINT-PAUL
- La Respectable Loge « SAINT-JEAN DU CAPRICORNE »; N°982; à l'Orient de SAINT-ANDRE
- La Respectable Loge « L'AIGLE DU DELTA »; N°983; à l'Orient de SALON-DE-PROVENCE
- La Respectable Loge « LUMIERE EN CEVENNES »; N°1026; à l'Orient d'ALES
- La Respectable Loge « LE PHENIX »; N°1251; à l'Orient de LILLE
- La Respectable Loge « LE LIEN AUSTRAL »; N°1253; à l'Orient de SAINT-LOUIS
- La Respectable Loge « L'HOMME VERITABLE »; N°1257; à l'Orient de CAEN
- La Respectable Loge « L'HORIZON FLAMBOYANT »; N°1340; à l'Orient de CARRY-LE-ROUET
- La Respectable Loge « L'ARCHE DU HAINAUT »; N°1360; à l'Orient de VALENCIENNES
- La Respectable Loge « HUMANISME G. MARCOU - M. DE JUST »; N°1525; à l'Orient de VILLENEUVE-SUR-LOT
- La Respectable Loge « L'ECHELLE INITIATIQUE »; N°1545; à l'Orient de SAINT AMAND LES EAUX

*

* *

SJ/OM – AG-O du 09 avril 2016

- Je tiens aussi à remercier notre Commissaire aux Comptes **Monsieur Philippe SOUMAH** ainsi que notre avocat **Monsieur Dominique CASANOVA**, tous deux présents, pour vous apporter, si vous le souhaitez, toutes les précisions possibles concernant votre association, que ce soit du point de vue comptable, que du point de vue juridique, aussi bien sur l'AG-O que sur l'AG-E. Nos remerciements vont aussi au Vice-Président de « CLARTE », et à **Monsieur Pierre-Henri PAVARD** Secrétaire Général de « L'ENTRAIDE FRATERNELLE » qui représente son Président **Monsieur Michel GRIMALDI**.

*

* *

Le Président

- Je donne maintenant la parole à « L'ENTRAIDE FRATERNELLE ».

Prise de Parole de Monsieur Pierre-Henri PAVARD Secrétaire Général de « L'ENTRAIDE FRATERNELLE »

- Mes Frères, bonjour, merci Président de nous avoir invités. Vous connaissez les liens qui unissent « L'ENTRAIDE FRATERNELLE » et « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE », et je puis vous confirmer que nous travaillons régulièrement ensemble sur des dossiers communs, afin de mieux cerner les problèmes et les aides que l'on peut apporter chacun aux familles de nos Frères. Nous sommes, nous aussi, reconnus « d'Utilité Publique » et nous avons, de ce fait, conservé la date habituelle de notre réunion du mois de juin, et nous espérons que vous serez aussi nombreux à venir participer à notre Assemblée Générale comme chaque année à cette date. Merci mes Frères.

Le Président

- Merci mon Frère Pierre-Henri.
- Mon Frère Gilles, veux-tu nous dire quelques mots ?

Prise de Parole du Vice-Président de « Clarté »

- Merci, mon cher Président. L'association « CLARTE » que je représente, est tout à fait heureuse de participer et de travailler avec vous aujourd'hui. Chaque année nous accueillons des enfants que vous nous envoyez, et certains d'entre eux, en accord avec Monsieur Philippe CELERIER, deviennent eux-mêmes animateurs dans notre centre de vacances. J'espère que vous continuerez à nous envoyer en nombre des enfants dans ce lieu de vacances, et on ne peut que s'en réjouir d'avance pour eux ! Merci de votre accueil.

Le Président

- Merci mon Frère Gilles.
- Mes Frères, sachez que nous sommes « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » en liaison permanente avec toutes les autres associations de solidarités maçonniques, et je tiens à vous affirmer, qu'entre « L'ENTRAIDE FRATERNELLE », « LA POIGNEE DE MAIN PARIS », « MATHUSALEM », « CLARTE », et le Grand Hospitalier de « LA GRANDE LOGE DE FRANCE », nous travaillons tous, la main dans la main, pour améliorer la vie de nos Frères, de nos Sœurs, de nos Orphelins, qui sont en difficulté.

*
* *

1/ ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Le Président

- Mes Très Chers Frères Délégués, pour des raisons de manifestations footballistiques interférant sur les dates du Convent, « LA GRANDE LOGE DE FRANCE » a changé ses dates conventuelles, passant de juin au mois de septembre prochain. Contrairement à « LA GRANDE LOGE DE FRANCE », « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » ne pouvait pas décaler ses « Assemblées Générales » en septembre, eu égard à son statut d'utilité publique, au-delà du délai légal et obligatoire de six mois, sans en faire une demande expresse de dérogation auprès de son conseil de tutelle au « Ministère de l'Intérieur », pour présenter nos Comptes et Bilan 2015 et voter la modification de nos Statuts.
- En effet, depuis septembre dernier, les textes juridiques ont changé, et de ce fait, les modifications de nos Statuts, votés le 18 juin 2015 lors de notre « Assemblée Générale Extraordinaire » ont été déclarées non conforme en raison notamment des articles supprimés par l'État concernant les dotations. Le « Conseil d'État » considère, depuis cette date, qu'il ne faut plus mettre certains articles dans les statuts des associations « Reconnues d'Utilité Publique » telles que la nôtre, afin que celles-ci puissent conserver leur reconnaissance « d'Utilité Publique ».
- C'est pour toutes ces raisons que le Conseil d'Administration a pris la décision que notre « Assemblée Générale Ordinaire » aurait lieu aujourd'hui, en ce mois d'avril, et que nous aurons à sa suite une « Assemblée Générale Extraordinaire » pour voter la modification de nos Statuts en adéquation avec le « Conseil d'État ».

*
* *

2/ APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président

- Mes Très Chers Frères Délégués, nous passons maintenant à l'approbation de « l'Ordre du Jour » que vous avez tous reçu par e-mails. C'est au point N° 2, de la Convocation.
- Avez-vous des observations ou modifications à présenter ?

Le silence règne dans toute l'assemblée.

Le Président

- Mes Frères, je vous demande de voter l'approbation de cet « Ordre du Jour » en l'état, à mon coup de maillet.



Silence approbatif et mains levées à l'unanimité.

Le Président

- Avis contraire ?



- Il n'y en a pas !

L'Ordre du Jour est adopté à l'unanimité.

*
* *

3/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2015

Le Président

- Mes Frères, vous avez également tous reçu (point N° 3) l'approbation du « Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2015 », que le Conseil d'Administration a approuvé le 16 septembre 2015. C'est de la page 5 à 35 du fascicule diffusé à tous via l'Extranet, via vos Vénérables Maîtres, ou via vos adresses e-mails pour les Délégués.
- Avez-vous des observations particulières à présenter sur le « Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2015 » ?

Le silence règne.

Le Président

- A mon coup de maillet mes Frères, je vous demande d'approuver le « Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2015 » tel qu'il vous a été présenté.



Silence approbatif et mains levées à l'unanimité.

Le Président

- Avis contraire ?



- Il n'y en a pas !

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2015 est adopté à l'unanimité.

*
* *

4/ RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président

- Nous passons maintenant au point N° 4 qui concerne le « Rapport de Gestion du Conseil d'Administration ». C'est de la page 36 à 54 du fascicule que vous avez reçu.
- Avez-vous des observations à présenter sur ce Rapport de Gestion de votre Conseil d'Administration ?

Aucune observation exprimée.

Le Président

- Donc, mes Frères, je vous demande de voter le Rapport de Gestion de votre Conseil d'Administration, tel qu'il vous a été présenté, en levant la main à mon coup de maillet.



Silence approbatif et mains levées à l'unanimité.

Le Président

- Avis contraire ?



- Il n'y en a pas !

Le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité.

*
* *

5/ RAPPORT DU TRÉSORIER SUR L'EXERCICE 2015

Le Président

- Nous passons au point N° 5 concernant le « Rapport du Trésorier de l'exercice 2015 », c'est de la page 55 à 60 du fascicule.
- Mes Frères, avez-vous des observations sur le Rapport du Trésorier ?

Le silence règne.

Le Président

- Le silence règne, et il n'y a pas de vote, pour ce rapport.

*
* *

6/ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, Monsieur Philippe SOUMAH POUR L'EXERCICE 2015

Le Président

- Mes Frères, nous passons maintenant au point N° 6 concernant le « Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2015 », c'est de la page 61 à 73 du fascicule.
- Mais avant d'avoir vos observations, je donne la parole à notre Commissaire aux Comptes, Monsieur Philippe SOUMAH qui nous dira quelques mots sur ce rapport.

Prise de parole du Commissaire aux Comptes, Monsieur Philippe SOUMAH

- Messieurs bonjour, je ne vais pas vous infliger la lecture intégrale et exhaustive de mes deux rapports, mais simplement, je voudrais vous dire qu'effectivement les comptes de votre association « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » ont été établis par un cabinet d'expertise comptable et revus par l'Adjoint au Trésorier qui est lui-même Expert Comptable, puis analysés ensuite par le Commissaire aux Comptes de mon cabinet qui est le « Cabinet AUDALIAN ».

SJ/OM – AG-O du 09 avril 2016

Notre mission d'audit s'est traduite par l'émission de deux rapports : le « Rapport sur les comptes annuels », qui est un rapport d'opinion, comme vous avez pu le constater, de certification pure et simple et sans réserve, ce qui est l'opinion la plus positive qui me soit possible de donner sur les comptes de votre association ; et puis le « Rapport sur les conventions réglementées », c'est-à-dire les conventions éventuelles entre votre association et d'autres organisations où il y aurait des administrateurs communs. J'indique donc, dans ce rapport, que je n'ai pas eu connaissance de l'existence de telles conventions au titre de l'exercice 2015.

Le Président

- Avez-vous des questions à poser à notre Commissaire aux Comptes ?

Le silence règne et aucune question n'est exprimée dans toute l'assemblée.

- Pas de questions. Je vous remercie Monsieur Philippe SOUMAH.

*
* *

7/ APPROBATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015

Le Président

- Point N° 7, nous passons donc à l'approbation du « Bilan et du Compte de Résultat de l'exercice 2015 ». C'est dans les pages 74, 75 et suivantes du même fascicule.
- Avez-vous des questions particulières à formuler sur le « Bilan et le Compte de Résultat de l'exercice 2015 » ?

Le Silence règne.

Le Président

- Mes Très Chers Frères, je vous demande d'approuver le Bilan et le Compte de Résultats de notre association pour l'exercice 2015, en levant la main à mon coup de maillet !



Silence approbatif et mains levées à l'unanimité.

Le Président

- Avis contraire ?



- Il n'y en a pas !

Le Bilan et le Compte de Résultat de l'exercice 2015 sont approuvés à l'unanimité.

*

* *

8/ BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

Le Président

- Mes Frères, avant de passer au point N° 8, je tiens à vous dire qu'en ce qui concerne le budget 2016, nous ne ferons pas de « Budget Modifié 2016 » par rapport à ce que nous avons prévu et voté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2015, puisque nous sommes restés dans le budget de cette prévision.
- Nous vous présentons maintenant, le « Budget Prévisionnel 2017 », en pages 74 et 75 du fascicule.
- Mes Frères, avez-vous des observations particulières à faire sur le Budget Prévisionnel 2017 ?

Le silence règne.

Le Président

- Donc mes Frères, ceux qui sont d'accord pour voter le Budget Prévisionnel pour l'exercice 2017, lèvent la main à mon coup de maillet.



- Avis contraire ?



- Il n'y en a pas.

Le Budget Prévisionnel pour l'exercice 2017 est adopté à l'unanimité.

*
* *

9/ QUESTIONS DIVERSES

Le Président

- Mes Frères, maintenant nous passons au point N° 9 concernant les « Questions Diverses ».
- Avez-vous des questions diverses à nous poser sur votre Orphelinat ou des suggestions à nous faire, nous sommes à votre disposition pour y répondre.

Un Frère demande la parole.

Le Président

- Oui, mon Frère Pascal, je te demande de venir près de l'enregistreur, afin que tu puisses poser ta question. Tu te présentes et nous t'écoutons.

**Prise de parole du Frère Pascal BATTISTON, de la Respectable Loge N° 1068
« LES FRÈRES DU PAYS FRANC » à l'Orient de DOUAI**

- J'ai voté effectivement le Budget Prévisionnel pour 2017, et dans ce budget prévisionnel il y a une partie importante qui est celle des dons. Ces dons ont-ils tendance à diminuer par rapport au contexte actuel, au sein de « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE », et comment les Délégués, et de quelle manière, peuvent-ils vous aider à augmenter cette part de dons, en sollicitant un peu plus les loges ? J'ai dit, Président.

Le Président

- Nous avons évalué les dons dans ce budget à 45 000 Euros, et cette année nous n'y sommes pas tout à fait. Nous avons effectivement un petit souci pour l'avenir sur les dons, il y a une nouvelle structure à « LA GRANDE LOGE DE FRANCE » qui s'appelle « Fonds de Dotation » qui fait beaucoup d'appels aux dons, et ils ont dû recevoir 20 et quelques mille Euros de dons cette année. Donc, de toute façon, ce sont des dons qu'on aurait eus, ou pas eus, on ne sait pas, mais il y a un risque de perte, effectivement ! Pour « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » en 2015, les dons ont été globalement stables, et nous recevons toujours autour des 40 000 à 45 000 Euros par an.
- Pour information, il existe plusieurs manières de nous faire des dons : la façon traditionnelle consiste à nous faire un chèque et à l'envoyer à notre siège au 90 rue du Faubourg Saint Martin à Paris dixième. Si c'est une loge, on fait un courrier de remerciements, si c'est un Frère ou un particulier, on fait aussi un courrier, accompagné d'un justificatif de déduction fiscale de 66%. La deuxième façon consiste à nous envoyer un don en espèces, ce qui se fait de moins en moins, là encore, on fait un mot de remerciements et un justificatif fiscal, mais les dons en espèces, on n'y tient pas trop. Nous avons, depuis quelques mois, modernisé notre système de donation et ouvert un onglet spécifique sur le site Extranet de « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » via « LA GRANDE LOGE DE FRANCE » ou via le site profane de celle-ci, afin de vous offrir la possibilité de faire des dons en ligne, en cliquant simplement sur l'onglet approprié et en suivant les directives d'inscription pour faire ce don à l'association ou même via notre RIB qui est téléchargeable aussi. Tous les dimanches matin à 9 heures, nous recevons un e-mail de confirmation de notre banque du « Crédit Mutuel » qui nous avertit que telle ou telle personne a fait un don, de tel montant, avec telle adresse et coordonnées etc, et à partir de là, cela va déclencher le justificatif de déduction fiscale et la lettre de remerciements. À partir de juin prochain, vous aurez la possibilité de faire un don mensualisé, qui générera aussi à la fin de l'année un justificatif de déduction fiscale qui sera envoyé à chacun.

SJ/OM – AG-O du 09 avril 2016

- Vous devez savoir que vous avez les mêmes avantages de déduction fiscale que pour toutes les autres associations profanes, puisque nous sommes, comme elles, « d'utilité publique ». C'est aussi pour cela qu'en 1987 on a changé le nom de « L'ORPHELINAT MAÇONNIQUE » en « SOLIDARITE JEUNESSE », car des Frères ne voulaient pas que sur leurs impôts apparaisse le terme de « Maçonnie ».
- Y a-t-il d'autres questions ?

Le silence règne.

Le Président

- Nous venons d'accueillir l'Hospitalier du Congrès de Paris, sois le bienvenu mon Frère, et veux-tu dire un petit mot ?

Prise de parole du Frère Alain DUBUISSON, Hospitalier du « Congrès Paris-Ile-de-France – Outre-Mer / Orientés Éloignés »

- Veuillez excuser mon retard, mes Frères, étant en parallèle sur un autre chantier. Pour information, notre « Congrès Paris-Ile-de-France - Outre-Mer / Orientés Éloignés », représente environ 10 500 Frères au sein de « LA GRANDE LOGE DE FRANCE ». Notre action est celle d'un congrès, nous avons la chance d'avoir une participation en terme de cotisation sur la capitation, ce qui implique que nous avons quelques moyens financiers que les autres congrès n'ont peut-être pas. Nous communiquons avec les Frères de deux manières : la première en organisant « Le Matin des Hospitaliers » qui se développe dans tous les congrès ; et surtout la seconde avec notre spécificité, où nous organisons, avec l'aide des associations, au siège de « LA GRANDE LOGE DE FRANCE », le « Noël de la Fraternité ». Nous bénéficions d'un certain nombre de dons, à la fois privés, de nos Frères et des Loges qui nous ont permis l'année dernière d'inviter 70 Frères et ayant-droit représentant 200 personnes environ. Cette manifestation est bien sûr ouverte à tous et à toutes les régions, où ils sont les bienvenus. Et en cas de besoin, ma mission en tant qu'Hospitalier est d'exercer aussi une amicale pression auprès de l'exécutif, si nécessaire et utile. Merci mes Frères.

Le Président

- Je tiens à préciser aussi que depuis plusieurs années, le Congrès Paris-Ile-de-France - Outre-Mer / Orient Éloignés, invite au « Noël de la Fraternité » la totalité des pupilles et mamans de « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » de la région parisienne, c'est à souligner, car c'est le seul congrès qui pense à le faire !

Un Frère demande la parole.

Prise de parole du Frère Bernard GONADE, de la Respectable Loge N° 256 « LA FIDÉLITÉ » à l'Orient de LILLE

- Bernard Gonade, Député et Délégué de la Loge « La Fidélité » à l'Orient de Lille et je suis aussi Secrétaire du Congrès de la Région Nord et ex-Hospitalier de cette région. Je voudrais savoir ce que sont les « Matins des Hospitaliers », dans le Congrès de Paris, je n'en ai pas entendu parler ?

Le Président

- Les « Matins des Hospitaliers », je réponds à la place de notre Frère Bernard. J'y vais tous les ans, c'est ce que vous organisez à Ronchin chaque année, le 1^{er} samedi de février, et que l'on appelle généralement « La Journée des Hospitaliers » où nous intervenons le matin devant les Hospitaliers et dans l'après-midi devant les Députés.
- D'autres questions?

Un Frère demande la parole.

Prise de parole du Frère Pascal ROBLOT, de la Respectable Loge N° 812 « Benjamin Franklin » à l'Orient de Versailles

- Je souhaiterais que l'on donne plus de place, lors des Congrès, à l'expression de ce qu'est l'Orphelinat Maçonique, plutôt qu'une simple présentation de 3 minutes sur la structure, de façon à ce que, réellement, il puisse y avoir un véritable témoignage de la réalité de ce qu'apporte « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » ou « L'ENTRAIDE FRATERNELLE », leurs utilités, leurs actions et non leurs nécessités de communication, afin de mettre l'accent sur le concret humain et fraternel de ces associations.

Le Président

- Alain, veux-tu répondre ?

Prise de parole du Frère Alain DUBUISSON, Hospitalier du « Congrès Paris-Ile-de France-Outre-Mer/Orients Éloignés »

- Au Convent de l'an dernier, nous avons élu un Très Respectable Grand Maître qui a mis l'accent sur la « Fraternité », ce qui est, pour moi, le pilier égal à l'initiatique, donc sur une amicale pression auprès de notre Président du « Congrès Paris-Ile-de-France - Outre-Mer / Orient Éloignés », j'ai demandé à ce que les associations les 3+2 : « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE », « L'ENTRAIDE FRATERNELLE » et « LA POIGNEE DE MAIN PARIS » émanant de « LA GRANDE LOGE DE FRANCE », et les deux autres Inter-Obédiennes « MATHUSALEM » et « CLARTE », puissent s'exprimer au moins une fois officiellement en Congrès, voire régulièrement. Je rêve qu'en Convent, l'Hospitalerie retrouve sa place, c'est-à-dire que l'expression du Grand Hospitalier et des Associations se fasse le premier jour et non le deuxième à 16 heures quand la moitié des Députés sont partis et l'autre moitié n'est plus disponible intellectuellement. Je compte sur votre soutien pour aller dans ce sens lors du prochain Convent, merci mes Frères.

Un autre Frère demande la parole.

Prise de parole du Frère Pascal BATTISTON, de la Respectable Loge N° 1068 « LES FRÈRES DU PAYS FRANC » à l'Orient de DOUAI

- Je regrette personnellement et constate que, lors de « La Journée des Hospitaliers » dans le Nord, sur la soixantaine de loges représentées, seul le tiers des Hospitaliers qui viennent d'être élus sont présents, les autres ne sont pas motivés pour y assister sous prétexte qu'ils ne vont rien apprendre de plus que lors des Congrès précédents ! Je pense que si l'on veut que ces journées des Hospitaliers prennent une autre place, et que l'ensemble des Associations ait un impact plus important auprès des Loges, il est important de pouvoir redonner, même au sein des Loges, un rôle beaucoup plus important à l'Hospitalier, ce qui n'est malheureusement pas le cas, et on se donne bonne conscience de donner trois minutes aux Associations lors d'un Congrès ou d'un Convent ! Et je pense que là, il y a vraiment un chantier à mettre en place. J'ai dit.

Le Président

- Comme tu le sais très bien, « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » se bat effectivement depuis très longtemps pour obtenir un peu plus de temps de parole dans les Congrès et les Convents, mais il faut trouver les appuis et que cela fasse son chemin. J'ose espérer que l'on arrivera à revenir aux années 1960, où toutes les Associations, notamment « L'ENTRAIDE FRATERNELLE » et nous-mêmes, avions un bon quart d'heure, voire plus, à chaque Convent ! Espérons en confiance, mes Frères !

Prise de parole du Frère Alain DUBUISSON, de la Respectable Loge N°410 « MINERVE » à l'Orient de Paris

- Tout à l'heure, je parlais de prédiction pour le Convent, j'ai quand même la désagréable impression que nous avons l'Assemblée Générale de « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE », qui est une association importante et majeure, où se trouve l'exécutif dans cette salle ?

Le Président

- Nous avons invité deux Frères de l'exécutif pour cette assemblée, le Très Respectable Grand Maître et le Très Respectable Grand Hospitalier, qui nous ont fait parvenir un courrier pour s'excuser de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui, étant au Congrès de la Région-Ouest à cette même date. Mais soyez tout de même rassurés sur nos relations avec les différentes structures de solidarité, mais aussi avec l'exécutif de notre Obédience en la personne du Très Respectable Grand Maître Philippe CHARUEL. Il est très sensible à nos besoins, il nous reçoit quand on en a besoin, on l'appelle, il nous rappelle directement, on travaille ensemble, malgré un agenda ultra chargé. Et, concernant l'Orphelinat, sachez mes Frères, qu'il est également Parrain d'une famille depuis 18 ans à son Orient d'Annecy, et qu'il connaît très bien notre fonctionnement et nos actions. D'autres questions ?

Le silence règne.

*
* *

10/ RENOUELEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président

- Maintenant, mes Frères, nous passons au point n° 10, c'est le renouvellement du tiers des Membres du Conseil d'Administration. Nous avons 5 postes à pourvoir comme tous les ans, puisque nous sommes renouvelables par tiers. Nous avons 4 Frères descendants de charge et qui se représentent à leur poste, il s'agit des Frères :

MM.

- **BATTISTON Jean, votre Trésorier**
- **DE MARTIN Diégo**
- **DUCLOS Georges-Marie, votre Vice-Président**
- **NIVARD Pascal, votre Secrétaire Général Adjoint.**

- Nous avons un Administrateur qui a démissionné au mois de septembre et nous ne l'avons pas remplacé par cooptation, nous avons donc un nouveau candidat qui s'appelle **Monsieur Patrick LECLERC**, qui se présentera tout à l'heure à vos suffrages.

- Mes Frères, si vous le voulez bien, nous allons passer maintenant à l'élection. Les candidats vont se présenter chacun à vous, puis nous voterons et dès l'instant que le vote sera terminé, je clôturerai « l'Assemblée Générale Ordinaire » et j'ouvrirai immédiatement après « l'Assemblée Générale Extraordinaire » et à la clôture de celle-ci, un Administrateur accompagnera les 2 Scrutateurs volontaires, afin de réaliser et de surveiller le dépouillement de ce scrutin. Vous n'oublierez pas bien sûr, en sortant, le Tronc de la Veuve qui sera à votre disposition.

- Mes Très Chers Frères, les candidats se présenteront dans l'ordre alphabétique et de ce fait, notre Frère Trésorier Jean BATTISTON Administrateur sortant va se présenter :

Le candidat Jean BATTISTON prend la parole

- Mon très cher Président, mes très chers Frères membres du Conseil d'Administration, et vous tous mes très chers Frères Délégués, Jean BATTISTON de la Respectable Loge « L'HUMANITÉ NOUVELLE - VERITAS VINCERIT » N° 1113/1337 à l'Orient de SAULX LES CHARTREUX, cela fait 6 ans que je suis rentré au Conseil d'Administration de « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE », et depuis 4 ans j'occupe la fonction de Trésorier. Je tiens à vous remercier de m'avoir permis de faire un deuxième mandat et puis de vous demander de renouveler votre confiance afin de poursuivre cette tâche et de reprendre mon tablier opératif et poursuivre mon engagement avec plus de force vers cet idéal que nous partageons tous, qui est celui de la solidarité. J'ai dit Président.

Le Président

- Merci mon très cher Frère Jean, nous passons maintenant à notre Frère Diégo DE MARTIN, Administrateur sortant et qui souhaite se présenter à vos suffrages :

Le candidat Diégo DE MARTIN prend la parole

- Mon très cher Frère Président, mes Frères membres du Conseil d'Administration, et vous tous mes Frères Délégués et mes Frères Parrains. Je suis Administrateur sortant d'un premier mandat et membre de la Respectable Loge « THEBAH » N° 347 à l'Orient de PARIS, et je suis Délégué de cette Loge auprès de l'Association depuis 1987. Je postule de nouveau au mandat d'Administrateur qui est pour moi l'accomplissement de mon devoir de Maçon, et je pense être encore utile au sein de cette mission fraternelle. J'ai dit.

Le Président

- Merci mon très cher Frère Diégo, nous passons au troisième candidat, qui est notre très cher Frère Georges-Marie DUCLOS, Administrateur sortant et Vice-Président de « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » depuis 4 ans, il est absent et bien sûr excusé aujourd'hui pour raison familiale et de santé. C'est un Administrateur dévoué, attentif et présent pour l'Association, il est membre de la Respectable Loge « L'AIGLE DE PATMOS » N° 1180 à l'Orient de PARIS.

SJ/OM – AG-O du 09 avril 2016

- Nous passons maintenant au quatrième candidat sortant, qui est notre très cher Frère Pascal NIVARD. Tu as la parole mon Frère.

Le candidat Pascal NIVARD prend la parole

- Très cher Frère Président, très chers Frères Administrateurs, très chers Frères Délégués, et très chers Frères, Pascal NIVARD, membre de la Respectable Loge N° 699, la « TRADITION ÉCOSSAISE - RAOUL DELAGE » à l'Orient de BORDEAUX. Voilà 15 mois que je suis au service de l'Orphelinat, dans lequel je dépense cette énergie que beaucoup connaissent, et je propose de continuer sur cette voie pour l'amplifier encore sur tous les chantiers que nous ouvrons actuellement. J'ai dit.

Le Président

- Merci mon Frère Pascal, le cinquième et dernier, nouveau candidat, est notre très cher Frère Patrick LECLERC. Tu as la parole mon Frère.

Le candidat Patrick LECLERC prend la parole

- Mes frères, Patrick LECLERC de la Respectable Loge « L'IMAGE DU MONDE » N° 1194 à l'Orient de CARROS, dans les Alpes Maritimes. J'ai eu le bonheur et la joie d'être administrateur de « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » de 2009 à 2011 où je me suis trouvé avec des gens merveilleux. Ensuite, pour des raisons personnelles, j'ai pris un peu de recul par rapport à la Maçonnerie où j'ai côtoyé des comportements choquants, incompatibles avec ma vision de l'éthique maçonnique. Alors, si je me présente à nouveau devant vous et à vos suffrages aujourd'hui, c'est parce que j'ai le sentiment, comme je l'avais eu en 2009, que tout ce que nous déclinons en théorie dans nos loges deux fois par mois, nous le mettons en action et en pratique à « l'Orphelinat Maçonnique » d'une façon totalement désintéressée. C'est la raison pour laquelle, je me présente à vos suffrages aujourd'hui, et je vous remercie.

Le Président

- Merci mon Frère Patrick, en aparté mes Frères, même si ce Frère n'était plus dans le circuit à un moment donné, il a toujours été présent à nos demandes et je l'en remercie.

*
* *

Le Président

- Mes Frères, cette « Assemblée Générale Ordinaire » touche à sa fin, vous venez d'entendre tous les candidats, je vous invite donc maintenant à venir près de l'urne qui vous est destinée, afin que vous puissiez voter et élire le tiers de nos Administrateurs.

Tous les Frères de l'assemblée se lèvent et viennent voter.

Le Président

- Je vous rappelle mes Frères, qu'à la clôture de cette assemblée, j'ouvrirai tout de suite après, « l'Assemblée Générale Extraordinaire ».
- Je demande à nos 2 Scrutateurs volontaires de suivre notre Administrateur, afin de procéder au dépouillement de ce scrutin.
- Mes Très Chers Frères Délégués, je tiens à vous remercier une fois de plus, de votre soutien. Je déclare close à mon coup de maillet « l'Assemblée Générale Ordinaire » de « SOLIDARITE-JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » du 9 avril 2016 à 14 h 55.



Tous les Frères de l'assemblée sortent quelques minutes.

*
* *

ELECTIONS

Résultat du scrutin

Les élections pour le renouvellement du tiers des membres qui compose le Conseil d'Administration, ont donné les résultats suivants :

Nombre de voix présentes ou représentées : 1 009 sur 31 904

- 5 postes à pourvoir, 5 candidatures :

I - ADMINISTRATEURS SORTANTS DEMANDANT LE RENOUELEMENT DE LEUR MANDAT :

- **M. Jean BATTISTON** - Respectable Loge N° 1113/1337 « L'HUMANITÉ NOUVELLE - VERITAS VINCERIT » Orient de SAULX LES CHARTREUX.
- **M. Diégo DE MARTIN** - Respectable Loge N° 347 « THEBAH » Orient de PARIS.
- **M. Georges-Marie DUCLOS** - Respectable Loge N° 1180 « L'AIGLE DE PATMOS » Orient de PARIS.
- **M. Pascal NIVARD** - Respectable Loge N° 699 « TRADITION ÉCOSSAISE - RAOUL DELAGE » Orient de BORDEAUX.

II - NOUVEAU CANDIDAT

- **M. Patrick LECLERC** - Respectable Loge N° 1194 « L'IMAGE DU MONDE » Orient de CARROS.

III - RESULTATS des élections :

Ont obtenu :

- M. Jean BATTISTON : 1 009 VOIX - RÉÉLU *pour 3 ans*
- M. Diégo DE MARTIN : 1 009 VOIX - RÉÉLU *pour 3 ans*
- M. Georges-Marie DUCLOS : 949 VOIX - RÉÉLU *pour 3 ans*
- M. Pascal NIVARD : 949 VOIX - RÉÉLU *pour 3 ans*
- M. Patrick LECLERC : 1 009 VOIX - ÉLU *pour 3 ans en remplacement de M. Jean-Marie BODART*

Les Scrutateurs :

- M. Didier THOREL de la Respectable Loge n° 1207 « La Lumière d’Opale » Orient de Calais.

- M. Jean NADOLSKI de la Respectable Loge n° 883 « Spinoza » Orient de Paris

*
* *

Après dépouillement du scrutin, il a été procédé à la diffusion des résultats juste avant l’ouverture de « l’Assemblée Générale Extraordinaire » de « SOLIDARITE-JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » du 9 avril 2016.

Plus rien n’étant à l’ordre du jour et aucun membre de l’Assemblée ne demandant plus la parole, le Président clôt la séance à 14 h 55.

Le Secrétaire Général
Patrick HIRIGOYEN



Le Président
Philippe CELERIER



Approuvé à l’unanimité par le
Conseil d’Administration dans sa
séance du Mercredi 17 juin 2016.

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ANNUELLE DU SAMEDI 9 AVRIL 2016</p>

Exceptionnellement convoquée, l'Assemblée Générale Extraordinaire de **SOLIDARITE – JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE** s'est tenue le samedi 9 avril 2016 à 14h 57, en l'Hôtel de la Grande Loge de France, 8, rue Puteaux – 75017 Paris, sous la présidence de **Monsieur Philippe CELERIER, Président du Conseil d'Administration en exercice.**

*
* *

Faisant suite à la fermeture de « l'Assemblée Générale Ordinaire » à 14h 55, le Président procède à l'ouverture de « l'Assemblée Générale Extraordinaire » à 14h 57.

Le Président

Je déclare ouverte « l'Assemblée Générale Extraordinaire » de SOLIDARITE – JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE du 9 avril 2016, pour la Modification de nos Statuts.

Notre association comprend à ce jour 31 542 membres.

Sont présents à l'assemblée générale de ce jour 23 membres.

Dans ces conditions, le quorum fixé par l'article 16 de nos statuts actuels pour la modification statutaire qui dispose « l'assemblée doit se composer du quart au moins des membres en exercice » n'est pas atteint.

Nous allons donc reporter cette « Assemblée Générale Extraordinaire » dans les quinze jours qui suivent celle-ci conformément à nos statuts.

SJ/OM – AG-E du 09 avril 2016

Le Président

Nous devons donc choisir une date pour réunir de nouveau les Délégués au siège de « La Grande Loge de France ».

Après discussion, la date est votée à l'unanimité, « l'Assemblée Générale Extraordinaire » aura lieu le 29 avril à 14 heures au siège de « La Grande Loge de France ».

Le Président

Messieurs, vous recevrez dans la semaine, une convocation pour la date du 29 avril à 14 heures au siège de « La Grande Loge de France ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucun membre de l'Assemblée ne demandant plus la parole, le Président clôt la séance de cette « l'Assemblée Générale Extraordinaire » du samedi 09 avril 2016 à 15h 08.

Le Secrétaire Général
Patrick HIRIGOYEN



Le Président
Philippe CELERIER



Le Conseil d'Administration a approuvé
à l'unanimité, le principe de reporter son
« Assemblée Générale Extraordinaire »
au vendredi 29 avril 2016 dans sa séance du :
Samedi 09 avril 2016 à 15 h 18

Suite à des problèmes matériels, il est décidé que l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue le 29 avril 2016 est reporté au 29 septembre 2016.

**COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2016**

Régulièrement re-convoquée, suite à l'absence de quorum lors de l'assemblée générale extraordinaire du samedi 9 avril 2016, l'assemblée générale extraordinaire de **SOLIDARITÉ – JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE** s'est tenue le jeudi 29 avril 2016 à 14h03, en l'Hôtel de la Grande Loge de France, 8, rue Puteaux – 75017 Paris, sous la présidence de **Monsieur Philippe CELERIER, président du conseil d'administration en exercice.**

*
* *

Les délégués présents à l'ouverture de la séance à 14h 03

Excuses : les loges 883, 1115, 828.

Le président

Faute de quorum à l'assemblée générale du 9 avril 2016, une deuxième assemblée générale appelée à se prononcer sur le même ordre du jour, l'adoption des nouveaux statuts et désignation des mandataires, peut valablement délibérer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés (article 16 des statuts).

Notre association comprend à ce jour 31 972 membres.

Le nombre de membres convoqués : 31 972 membres rassemblés en 899 loges.

Sont présents :

- 29 délégués de 29 loges représentant 1166 membres,
- Aucun membre à titre individuel,
- Aucun membre à titre individuel dépendant d'une loge représentée par son délégué,
- Aucun membre à titre individuel dépendant d'une loge non représentée.

Le nombre de voix le jour du scrutin est de 1166 (mille cent soixante six).

Je déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire de **SOLIDARITÉ – JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE** du 29 septembre 2016, pour la modification de nos statuts.

SJ/OM – assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2016

Le président

- Le président sollicite quatre volontaires pour être scrutateurs pour le dépouillement du vote qui va intervenir sur les statuts.
- Se proposent messieurs :

Michel ANTONE loge 1099
Henri Noel FISCHER loge 1105
Marc BOL loge 872
Patrick HIRIGOYEN loge 871

**PREMIERE RESOLUTION : ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DE
L'ASSOCIATION**

Le président

- Messieurs, avez-vous des questions à poser ?
- Le silence règne

Il est distribué à chaque délégué autant de bulletins qu'il a de voix pour un total de 1166 bulletins

VOTE

Il est procédé au vote en séance

DEPOUILLEMENT

A l'issue du dépouillement, les scrutateurs annoncent le résultat du vote :

VOTES POUR : 1166

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NULS : 0

RESULTAT DU SUFFRAGE : LES NOUVEAUX STATUTS SONTADOPTES

SECONDE RESOLUTION : ELECTION DES MANDATAIRES

Le président

- Messieurs, je propose de désigner comme mandataires moi-même Philippe CELERIER ainsi que notre vice-président, Georges-Marie DUCLOS, et Patrick LECLERC, administrateur, pour consentir aux nouvelles modifications statutaires que pourraient nous demander l'administration et/ou le Conseil d'Etat, dans le cadre du dépôt de notre dossier.

Messieurs, y-a-t-il d'autres candidatures ?

Le silence règne...

Il est distribué à chaque délégué autant de bulletins qu'il a de voix soit (détail par délégué) pour un total de 1166 bulletins

VOTE

Il est procédé au vote en séance

DEPOUILLEMENT

A l'issue du dépouillement, les scrutateurs annoncent le résultat du vote :

VOTES POUR : 1166

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NULS : 0

RESULTAT DU SUFFRAGE

MM. Philippe CELERIER, Georges-Marie DUCLOS, et Patrick LECLERC sont désignés, pour consentir aux nouvelles modifications statutaires que pourraient demander l'administration et/ou le Conseil d'Etat, dans le cadre du dépôt de notre dossier.

SJ/OM – assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2016

Le président

- Messieurs, je vous remercie tous d'avoir participé à cette assemblée générale extraordinaire de cet après-midi.

- *Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucun membre de l'assemblée ne demandant la parole, le président clôt la séance de cette assemblée générale extraordinaire du jeudi 29 septembre 2016 à 14 h 20.*

Le secrétaire général adjoint

Pascal NIVARD

Handwritten signature of Pascal Nivard, dated 10/16.

Le président

Philippe CELERIER

Handwritten signature of Philippe Celerier.

Le conseil d'administration a approuvé

ce compte rendu à l'unanimité

Dans sa séance du vendredi 29 septembre 2016 à
15h00

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU SAMEDI 20 MAI 2017

Exercice 2016

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I - BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - exercice 2016/2017

Au cours de sa séance du Mercredi 17 Juin 2016, le Conseil d'Administration a procédé aux élections habituelles.

M. Philippe CELERIER	réélu Président
M. Georges-Marie DUCLOS	réélu Vice Président
M. Pascal NIVARD	élu Secrétaire Général assisté de
M. Michel LAFARIE	élu Secrétaire Général Adjoint
M. Jean BATTISTON	réélu Trésorier

II - ORGANISATION DES COMMISSIONS

Comme chaque année des Commissions de travail se sont réunies sous la responsabilité des Rapporteurs suivants :

Messieurs

Alain ROQUES			pour la Commission d'Adoption
Jean BATTISTON	"	"	des Finances
Patrick LECLERC	"	"	Juridique
Le Bureau	"	"	des Relations Extérieures
Gilbert MUSSO	"	"	des Prix
Jacques PARIS	"	"	Histoire et Archives
Christian RABEFANIRAKA	"	"	Comptabilité

III - NOMINATION D'ASSISTANTS DE PRESIDENT

Le Président nomme ses Assistants.

Ces assistants auront comme rôle :

- aider et conseiller le Président, voire le représenter dans les Régions si nécessaire,
- intervenir dans les Congrès,
- assurer la liaison avec les Parrains et les aider si nécessaire,
- prendre en compte les cas difficiles et diligenter au besoin des enquêtes.

Région Nord - Picardie :	M. Jean BATTISTON
Région Ouest :	M. Constantino SUAREZ
Région Grand Est :	M. Alphonse WOELFFEL
Région Sud - Ouest – Outre - Mer – Orientés Eloignés et Caraïbe-Amérique :	M. Philippe CELERIER
Région Méditerranée :	M. Alain ROQUES
Région Île de France :	M. Patrick HIRIGOYEN
La Réunion, Madagascar et Ile Maurice :	M. Serge FRANCALANCI

IV - ACTIVITES DES COMMISSIONS

A / Commission d'adoption

En liaison avec le Secrétariat, elle a suivi, dans tous ses détails, l'examen des dossiers, assurant le bien fondé des droits aux allocations servies pour l'année en cours. Elle a aussi examiné les demandes d'aides exceptionnelles.

La Commission a proposé une aide exceptionnelle forfaitaire de 1 000 euros pour les étudiants de 3^{ème} cycle en adoption totale mise en place dès la rentrée 2016/2017. Adoptée par le Conseil d'Administration du 17.06.2016.

Vous trouverez ci-dessous la répartition de nos pupilles.

Le nombre total des pupilles au 31 Décembre 2016 était de : 90
- en Adoption Morale: 52 pupilles
- en Adoption Totale: 38 pupilles

pour un nombre de familles de : 61

39 pupilles mineurs	}21 sous le régime de l'adoption morale } }18 sous le régime de l'adoption totale
51 pupilles majeurs	}31 sous le régime de l'adoption morale } }20 sous le régime de l'adoption totale ces 20 pupilles reçoivent des bourses d'études.

L'art. 5 de nos statuts stipule en effet que : *"L'Association adopte et soutient des orphelins mineurs acceptés par le Conseil d'Administration. Celui-ci peut cependant, dans des cas particuliers, décider de poursuivre ou d'accorder son assistance après la fin de la minorité"*.

Répartition par catégorie d'âge.

Les 39 pupilles mineurs de 1 à 17 ans se répartissent comme suit :

	Adoption totale	Adoption morale
de 0 à 5 ans	0	2
6 à 9	2	4
10 à 13	6	4
14 à 17	<u>10</u>	<u>11</u>
	18	21

Les 51 pupilles majeurs de 18 ans et + se répartissent comme suit :

	Adoption totale	Adoption morale
de 18 à 20 ans	10	9
21 à 23	9	11
+ de 23	<u>1</u>	<u>11</u>
	20	31

Les 20 pupilles sous le régime de l'Adoption Totale, tous étudiants, perçoivent des bourses d'études ou des compléments de bourses. Les dossiers sont examinés au cas par cas.

Les études suivies par nos pupilles leur permettront d'accéder aux professions de : Droit - Droit International - Médecine - Enseignement - Lettres -Électronique - Service Social – Infirmière - Restauration - Commerce International – Métier du Livre -Gestion - Économie - Géomètre - Musique.

Le montant total des allocations distribuées a été de 311 129.32 €, y compris - aides exceptionnelles, allocations exceptionnelles 3^{ème} cycle, primes de vacances, primes de fin d'année, prix d'encouragement.

A cela s'ajoute 7 305.40 €, représentant les frais des séjours (juillet – août) pour quelques uns de nos pupilles, à la colonie de vacances UJM CLARTE. Soit un total de 318 034.72 €

B / Commission des Prix

La Commission a procédé à l'examen des 43 dossiers présentés par les Parrains. Elle a adopté les 4 catégories habituelles : Primaires, Collégiens, Lycéens, Universitaires, Grandes Écoles et Techniques.

La Commission tient compte des efforts fournis par les pupilles, des appréciations des professeurs, du contexte familial, du rapport du Parrain, etc...

LISTE PROPOSEE PAR LA COMMISSION DES PRIX - ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

38 Prix pour une valeur de 4 320 €

PRIMAIRES

551	HOANG Raphaël	598	SARR Raphaël
580	COTTON Clément	603	ARMANET Gabin
589	ARTIGUES Euphémie	608	LUCAS Jana
593	MASQUELIER Lou Anh		

COLLEGIENS

520	NEGRO Anne Rose	577	JOUANIN Mathis
528	ZAUGG Thomas	584	LE GOFF Charline
535	LEROUX Amélie	601	FLORIN Iris
549	LEYDIER	604	PARLANT Arnaud
551	HOANG Elisabeth	610	VIDAL Agathe
577	JOUANIN Justine		

LYCEENS

479	VENARD Clémence	582	SIPEK Clémence
493	POLI Emmanuelle	591	MBEMBA Adna
577	JOUANIN Marine	593	MASQUELIER H'ava
581	VAGNER Sébastien		

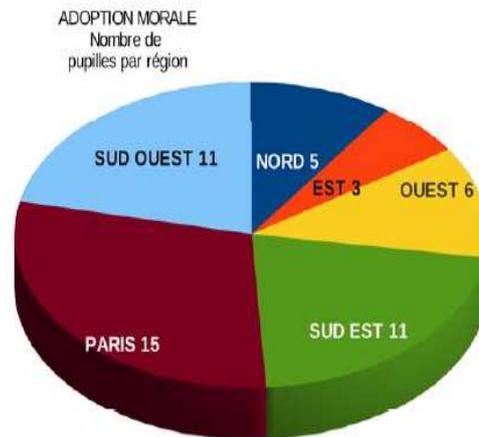
**TECHNIQUES -
UNIVERSITAIRES - GRANDES ECOLES**

454	ZUCCARELLI Léa	567	DELAHAYE Alice
467	POTET Jean-Baptiste	568	QUEFFEULOU Héloïse
467	POTET Marie-Charlotte	586	CASTANIE Camille
524	MERCIER GUYON Benjamin	587	ALQUIE Guillaume
534	D'ANCONA Grégory	601	FLORIN Estelle
558	SERIN Julian	602	CREPIN Manon

Le Conseil d'Administration a approuvé la liste des 38 Prix proposés.
(C.A. du 09/11/2016)

Cette année encore nos pupilles ont obtenu d'excellents résultats. Les Parrains ont suivi avec beaucoup de dévouement le parcours de ces pupilles.

STATISTIQUES 2016



SIOM

édité le 16/03/2017 à 11:27:46

C / Commission des Finances

- a présenté, à chaque séance du Conseil, un tableau de bord de la situation financière, avec les commentaires habituels de chaque poste.

- a participé à la réactualisation du barème, base de calcul des allocations.

- a transmis ses comptes à la Commission Conventuelle du Contrôle des Finances de la Grande Loge de France.

L'exercice clos le 31 décembre 2016 a dégagé un excédent net de 71 293.30 € (se reporter au rapport financier).

Dons en 2016 : 173

Ateliers de la Juridiction : 6

COMPAGNONS ARCHER
LA ROSERAIE D'HERMES
AKHENATHON
BASIRE RAVI
LA CLEF DE LA CONNAISSANCE
LA PORTE NORMANDE

Respectables Loges : 167

133	JUSTICE 133	688	FRANKLIN ROOSEVELT
162	SAINT JEAN DES ARTS DE LA REGULARITE	693	LA GRANDE TRIADE
212	LIBRE CONSCIENCE	696	RENE DESCARTES
246	TOLERANCE	698	COTE D'AZUR
294	DROIT DE L'HOMME	699	TRADITION ECOSSAISE
344	L'AVENIR	710	FELIX EBOUE
347	THEBAH	719	PAPUS
351	VOLONTE-VERITAS	730	LES AMIS DE LA SAGESSE
376	LA NOUVELLE JERUSALEM	754	LES ECOSSAIS D'OLBIA
410	MINERVE	762	AMITIE ET FRATERNITE
426	LA SOLIDARITE LANDAISE	776	ENERGIE VENDEENNE
455	AUGUSTE COMTE	786	SOCRATE
475/704	LOI D'ACTION & GUILLAUME TELL REUNIS	791	ESPERANCE ECOSSAISE
476	STELLA MARIS	792	INDEPENDANCE ET VERITE
526	DISCIPLES DE SAINT JEAN	796	LE MAILLON
565	VIEUX AMIS	801	ENERGIE ANGEVINE
572	TOLERANCE ET CONCORDE	804	LE CHARDON ECOSSAIS DE LORRAINR
577	LE BON VOULOIR	805	L'OLIVIER
582	LES AMITIES INTERNATIONALES	810	HELIOS
590	LE NIVEAU	812	BENJAMIN FRANKLIN
636	L'AVENIR ECOSSAIS	815	SAINT JEAN DU VERSEAU
652	LE VERSEAU	819	LA LUMIERE AMITIE LATINE
670	AMICI	830	VOUTE ETOILEE
672	PHILADELPHES – ROGER SALENGRO	833	PERDIGUIER L'AMI DU PEUPLE
		838	EVEIL ECOSSAIS

840	L'ESPRIT DES LOIS	1003	PHILANTHROPIE LIGURIENNE
846	ANTONIO COEN	1005	LE FIL D'ARIANE
852	SAINT JEAN DE LA TRIPLE UNION	1010	CONTRAT CAVARE
853	SAINT JEAN D'OCCITANIE	1012	HUMILITE
860	REUNION FRATERNELLE	1021	RAISON ET TRADITION
871	ART ET PROGRES	1023	SAINT JEAN D'AGENAIS
872	LE DELTA ET LA ROSE	1027	SAINT JEAN DES COLLINES
875	SAINT JEAN DE LA PARFAITE AMITIE	1028	SAINT JEAN DU CANIGOU
877	SAINT JEAN DES ALPES	1032	AMBITION CREATRICE
882	AVEC	1035	SAINTONGE SINCERITE
883	SPINOZA	1039	ROSAE VITAE
885	LA MIETERRANO	1041	CONNAISSANCE ET PROGRES
888	LA ROSE ECARLATE	1046	ETOILE DU LABOURD
889	CONNAISSANCE ET HARMONIE	1047	LES OPERATIFS DE SAINT JEAN
890	AURORE SOCIAL DU QUERCY	1063	INACCESSIBLE ETOILE
891	LES TROIS MAILLETS – ARTS ET AMITIE	1070	AMOUR ET TRADITION
893	HIRAM	1075	AR MEN
899	SAINT JEAN D'ALBY	1078	LES FILS DE LA LUMIERE
912	SEPT COULEURS	1083	EQUITE
914	COMPAGNONS DU GAY SCAVOIR	1084	ETERNELS APPRENTIS
927	GRET SOLIDARITE	1099	L'ARCHE DU VERSEAU
928	VAUBAN	1105	L'EPI FLAMBOYANT
929	LUMIERE ET SAGESSE	1100	LUMIERE DE SAINT JEAN
930	FILS DE PROMETHEE	1111	FRERES ECOSSAIS
931	LE TRAIT D'UNION	1121	LUMIERE DU MARAIS
935	L'UNION	1122	HARMONIE SOLIDARITE
938	SILENCE ET FRATERNITE	1124	E TE MEN ANKI
949	TRAVAIL ET SOLIDARITE	1123	PARACLESIS
952	AMITIE ET TRAVAIL	1126	HUMANITE ET PROGRES
957	SAINT JEAN DU DESERT	1127	OSWALD WIRTH
958	CHRISTOPHE PLANTIN	1128	LA FRATERNITE ECOSSAISE
960	LA SOURCE	1130	MAÇONS ECOSSAIS
967	EGREGORE	1133	LIBERTE
973	SAINT GERMAIN	1137	CONSCIENCE
982	SAINT JEAN DU CAPRICORNE	1148	L'HEUREUSE HARMONIE
990	MONTAIGNE TERRE DES HOMMES	1155	MYKERINOS
991	CENTRE DE L'UNION	1158	UNION ET PERSEVERANCE
995	VERITE FRATERNELLE	1159	LE LYS ET L'ACACIA
998	ATHENA	1172	LUMIERE CENOMANE
1001	L'ETOILE	1182	ACACIA PHOCEA
		1191	CONSCIENCE ET LUMIERE
		1193	MEPI
		1201	PIERRES VIVES DU QUERCY

1206	ALPHA
1207	LA LUMIERE D'OPALE
1218	TEMPLE UNIVERSEL
1219	LA CLEMENTE HARMONIE
1220	DEMOCRATIE LOCHOISE
1226	REVEIL DE LA COTE D'OR
1234	LES FRERES MAÇONS DE ST-JEAN
1242	FRERES DE LA COLLINE
1248	ATHANOR ECOSSAIS
1250	TRADITION ET FRATERNITE
1251	LE PHENIX
1253	LE LIEN AUSTRAL
1266	LIBERTE ET PROGRES
1269	LA VOUTE D'YLANG
1287	CEPHAS
1300	CERCLE DES AMIS
1303	ETOILE DU GOLFE
1305	DE L'ESPRIT A L'ACTION
1313	VERBUM LUX & VITA MARC BILIS
1319	CŒURS DES DUNES
1364	LES FRERES DE SAINT JEAN
1376	FONTAINE INITIATIQUE
1392	TEMPLE INTERIEUR
1393	EVEIL EN VIVARAIS
1401	ENSEMBLE
1432	POUSSIERES D'ETOILES
1436	MICHEL DE RAMSAY 293
1459	TROIS MAITRES SOUS L'ACACIA
1466	LOUIS MESSANCE
1470	LUMIERE D'ORIENT
1491	VITA NOVA
1513	LES CHEMINS DE L'ETOILE
1529	LES BATISSEURS DE SAINT JEAN
1530	SOL INVICTUS
1551	PROLOGUE

D / Commission Juridique

- a préparé la modification des statuts en relation avec un cabinet spécialisé et le Directeur du service compétent au Ministère de l'intérieur.

E / Commission des Relations Extérieures & Communication

Comme les années précédentes et sous l'impulsion de notre Très Respectable Frère Grand Hospitalier, notre Association a participé à l'ensemble des Journées des Hospitaliers organisées à travers la France.

Ces rencontres nous ont permis de mieux faire connaître l'Orphelinat et d'insister sur la nécessité de nous aider et aussi de mieux expliquer le rôle des parrains ayant en charge nos Pupilles.

Lors de ces déplacements nous avons rencontré les familles et les pupilles résidents dans les régions concernées.

Ces journées ont été aussi des moments intenses d'échanges entre les familles, la Fraternité que nous avons pu observer entre tous ces enfants, que le destin a laissés sans leur papa, ont trouvé cette chaleur humaine qui réconforte et aide à supporter ces moments pénibles.

Nul doute que de telles Journées doivent être pérennisées afin qu'existe toujours cette Chaîne d'Union, vecteur d'Amour et de Fraternité.

Rappelons enfin que certains Pupilles ont participé aux séjours de vacances organisés avec bonheur par l'Association UJM CLARTE.

G / Commission Histoire et Archives

- continue son travail de recherche et regroupe toutes les archives se rapportant à l'Orphelinat Maçonique à la Grande Loge de France, et au Grand Orient de France.

- La commission poursuit son travail de bibliophile dans les diverses archives mises à sa disposition, afin de préparer l'exposition Maçonique prévue à la Grande Bibliothèque de France de Bercy en 2017. De plus, elle a retrouvé un document pouvant être exposé au musée, daté de 1929, concernant un don matériel de temps de travail qu'un Frère de cœur et d'actions fraternelles, cordonnier de son état, avait proposé à « l'Orphelinat Maçonique » pour réparer de façon bénévole, toutes les chaussures et galoches des orphelins de l'association.

IV - RENOUELEMENT DU TIERS DES MEMBRES

Il sera procédé statutairement lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Mai 2017 au renouvellement du tiers des membres sortants du Conseil d'Administration.

Administrateurs sortants

MM :

- **LAFARIE Michel ;**
- **MUSSO Gilbert ;**
- **ROQUES Alain ;**
- **WOELFFEL Alphonse.**

Le 31 août 2016 démission de **M. François CHERON**, administrateur.

*

* *

FAITS MARQUANTS en 2016

Janvier 2016

- le 27 janvier **M. Philippe CELERIER** a rencontré **M. Philippe CHARUEL**, Grand Maître de la Grande Loge de France.

Février 2016

- Le 06 Février 2016, Congrès et Réunion des Hospitaliers à Ronchin : le samedi soir rencontre avec les familles à LILLE. Toutes les familles, sauf trois, ont répondu à notre invitation.
- Le 13 Février 2016 **M. Georges-Marie DUCLOS**, vice-président a représenté l'Association au Congrès de l'Île de France/Outre - Mer et Orientés éloignés.
- Le 20 Février 2016 a eu lieu la Cérémonie d'Adoption des pupilles VUILLEMIN. **Georges-Marie DUCLOS**, et **Mme SADIK** représentaient l'association. Etaient également présents, MM Jean BATTISTON – Diego DE MARTIN - Gilbert MUSSO – Jacques PARIS, administrateurs.

Avril 2016

Le 09 avril 2016 a eu lieu en l'Hôtel de la Grande Loge de France l'Assemblée Générale Ordinaire.

- le 09 avril 2016, Réunion des Parrains. Les parrains des pupilles de SOLIDARITE JEUNESSE – ORPHELINAT MAÇONNIQUE ont été invités à participer à cette rencontre innovante. C'est, en effet, la première de ce type depuis la création de l'association (154 ans). La réunion a commencé à 9H30.

Sur les 70 parrains contactés, 16 étaient présents, et 20 se sont excusés. La quasi totalité des Administrateurs de l'association était présente.

Après une courte allocution sur l'actualité de l'association, le Président a résumé les différents modes d'intervention de l'association.

Les parrains ont ensuite été invités à s'exprimer. Les différentes interventions ont été les suivantes :

- 1) Les actions autres que financières de SOLIDARITE JEUNESSE – ORPHELINAT MAÇONNIQUE sont rappelées.
- 2) SOLIDARITE JEUNESSE – ORPHELINAT MAÇONNIQUE prépare un système de financement de cours de langues et de stages à l'étranger.
- 3) Une aide médicale et psychologique peut déjà être mobilisée et prise en charge.
- 4) Les parrains sont assez peu présents lors des journées nationales, alors que les enfants se rencontrent et tissent des liens.
- 5) Il est proposé de faire intervenir un parrain lors des réunions des congrès.
- 6) L'importance du rôle des délégués SOLIDARITE JEUNESSE – ORPHELINAT MAÇONNIQUE pourrait être rappelée aux Vénérables Maîtres.
- 7) Notre association n'est pas assez connue par les officiers de Loge, qui changent tous les 3 ans.
- 8) La Cérémonie d'Adoption est un élément important pour les enfants.
- 9) SOLIDARITE JEUNESSE – ORPHELINAT MAÇONNIQUE se trouve à un moment de réorientation de ses actions sous deux aspects : l'aspect financier et l'aspect accompagnement.
- 10) Idée : créer un réseau de Frères qui pourraient aider sur différents types d'accompagnement (médical, scolaire, administratif, psychologique, ...).
- 11) Idée : sur les convocations des Loges, préciser les coordonnées de SOLIDARITE JEUNESSE – ORPHELINAT MAÇONNIQUE.
- 12) Idée : organiser une brocante pour aider les orphelins, en plus de l'action de SOLIDARITE JEUNESSE – ORPHELINAT MAÇONNIQUE.
- 13) Regret : Les veuves ont du mal à comprendre l'absence et le silence du parrain.
- 14) Plusieurs parrains remercient SOLIDARITE JEUNESSE – ORPHELINAT MAÇONNIQUE pour son soutien moral en toutes circonstances.
- 15) Idée : créer un lien régional des parrains.

- 16) Idée : création d'une liste de FF ressources tous secteurs (*cf §10*), à disposition exclusive des administrateurs.
- 17) Idée : demander le tronc de la veuve dans les Loges visitées pour SOLIDARITE JEUNESSE – ORPHELINAT MAÇONNIQUE.

A l'issue de cette rencontre, tous les participant se sont retrouvés autour d'un repas fraternel et convivial.

- Le 23 Avril, le **Président** de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE a participé au Congrès de la Région Sud Ouest.

Mai 2016

- Le 15 Mai à Toulon, **M. CELERIER** a rencontré **M. André IMBERT**, ancien Président de Solidarité Jeunesse Orphelinat Maçonique, et **Mme Eliane LARBANEIX**, la plus ancienne pupille, accompagnée de son mari. **M. Le Président** a recueilli son témoignage sur une partie de l'histoire de l'orphelinat. Le document enregistré est une pièce importante pour nos archives.

- Le 21 Mai, Réunion des Hospitaliers du Sud Ouest : la rencontre des familles a eu lieu à Auch. Trente pupilles et leurs mamans ont répondu à notre invitation. Comme tous les ans, la rencontre fut conviviale et extrêmement chaleureuse. Un moment unique et convivial. Une rencontre familiale et fraternelle.

- Le 28 Mai, a eu lieu à Vannes la Réunion des Hospitaliers de la Région. Le repas entre familles a réuni deux enfants et trois mamans. Durant cette rencontre, nous avons pu écouter une famille qui a des problèmes, ce qui a permis un échange et de mesurer l'urgence de la situation.

Juillet 2016

- Du 12 juillet au 1^e août 2016, pour la cinquième année consécutive, 7 de nos pupilles ont séjournés au centre de vacances « UJM CLARTE », d'Arfeuilles.

- Le 31 juillet, M. Philippe CELERIER a participé, à « CLARTE », à la fête de fin de séjour.

Août 2016

- Du 09 au 23 août : 1 pupille a également séjourné au centre de vacances « CLARTE », d'Arfeuilles.

- Le 21 août, M. Philippe CELERIER, Président, a également participé à la fin du séjour des vacances à la colonie « CLARTE ».

- Le 31 août 2016 démission de **M. François CHERON**, Administrateur.

Septembre 2016

- Le 10 Septembre, à Sète, M. Philippe CELERIER a rencontré trois familles de cette région et leurs enfants.
- Le 27 Septembre **M. Philippe CELERIER** a rencontré **M. Philippe CHARUEL**, Grand Maître de la Grande Loge de France.
- Le 29 septembre, en l'Hôtel de la Grande Loge de France, sis, au 8 rue Puteaux 75017 Paris, a eu lieu l'Assemblée Générale Extraordinaire

Octobre 2016

- Le 20 Octobre : **M. Philippe CELERIER** a rencontré **MM. VANOUQUE**, Grand Secrétaire et **Jean Pierre TESTORI**, Grand Trésorier.
- Le 29 Octobre 2016, à Nice, a eu lieu la Cérémonie d'Adoption des pupilles NEGRO. **MM. Alain ROQUES** et **Patrick LECLERC** représentaient l'association. Une Cérémonie de rare émotion !
Il est souhaitable que toutes les Loges, où il y a des pupilles, procèdent à cette Cérémonie.

Novembre 2016

- Le 5 novembre 2016, à Paris, le Président, accompagné d'une délégation du conseil d'administration a participé à la fête des 80 ans de l'association CLARTE.
- Le 9 novembre, les représentants de la Grande Loge de France : **MM. Roland GAUVIN**, Grand Hospitalier et **Jean Pierre TESTORI**, Grand Trésorier ont participé au Conseil d'Administration.
- Le 19 Novembre, Le Président a fait un déplacement jusqu'à Angers pour rencontrer une famille en difficulté. Cette rencontre a permis de mettre à jour quelques problèmes, afin d'envisager les solutions appropriées.

Décembre 2016

- Le 10 Décembre, Le Président a représenté Solidarité Jeunesse Orphelinat Maçonique à l'UVRE
- Le 10 décembre, le Président et MM. Patrick HIRIGOYEN et Georges DUCLOS accompagnés de la secrétaire ont participé au Noël de la fraternité organisé à la Grande Loge de France par le Congrès de Paris, IDF, OM et OE :
Six mamans et 10 pupilles ont participé à cette fête très conviviale.
Solidarité Jeunesse Orphelinat Maçonique participe à une réunion quasi mensuelle avec l'Entraide Fraternelle et la Poignée de Main.

* *
*

Pour conclure ce rapport moral, nous reproduisons quelques extraits des correspondances reçues.

De la part des Parrains :

Dossier 520 - R.:L.: « LE CREUSET » - Orient de Vence:

« ...Que le Grand Architecte continue de veiller sur toi, ta famille et tous ceux qui te sont chers!

Pour 2017 et toutes les années à venir, nous serons derrière toi et notre Association Solidarité-Jeunesse-Orphelinat Maçonique.

Continuons de tendre la main à ceux qui en ont besoin,

Donnons à manger à ceux qui ont faim,

Donnons à boire à ceux qui ont soif.

Que la Paix règne sur la terre,

Que l'Amour règne parmi les hommes,

Et surtout,

Que la Joie soit dans nos cœurs... »

Le Parrain

Dossier 581 - R.:L.: « BENJAMIN FRANKLIN » - Orient de Versailles:

« ...Votre réponse positive à l'aide financière que j'avais formulée pour la famille... dont je suis le parrain, me touche au plus profond de mon sentiment de Fraternité. Vous remercier, par des mots, ne suffit pas à vous transmettre la joie que vous me procurez en pensant à Sébastien... En plus de la scolarité qui ne sera plus un souci financier, un autre problème sera solutionné... J'en ai fait part à mon V.M. qui en fût extrêmement bouleversé et nous avons décidé que je ferai mon intervention d'information du suivi de notre famille. Voilà peut-être, la meilleure façon que j'ai trouvée, pour vous rendre hommage et vous témoigner en retour mes remerciements pour tout ce que vous faites pour soutenir les familles de nos Frères disparus. Pour ma part, si j'ai versé des larmes lors du décès de Stéphane et ce durant le désarroi de sa famille face à ses difficultés, vous m'avez aidé au fil du temps à transformer ces larmes de tristesse en larmes d'espoir et de bonheur. Je vous embrasse Fraternellement à vous... ».

Le Parrain

Dossier 610 - R.:L.: « LA PARFAITE UNION EN MARCHE » - Orient de Gueret:

« ...J'accuse réception de ton courrier et des copies adressées à Mme...et Eric Daubechies. Je te remercie ainsi que les membres de l'Association pour la prise en compte de Nathan et Agathe dont le père trop tôt disparu a laissé ces derniers dans une grande détresse. Ce geste a profondément marqué les Frères de la Parfaite Union en Marche et je peux t'assurer que tous nous vous serons éternellement reconnaissant. Je te prie de croire mon Très Cher Philippe en l'assurance de mes sentiments respectueux et fraternels ».

Le Parrain

De la part des Pupilles :

Dossier 505 - R.:L.: « LES FRERES LIBRES » - Orient de Béziers:

« Je tenais à te remercier profondément pour la lettre que tu m'as adressé, accompagné d'une allocation, car cette dernière me sera très utile dans un futur proche, pour mes premiers équipements de travail, qui sont loin d'être donnés,
Sur ce, je te souhaite une bonne continuation, en espérant que nous nous reverrons assez rapidement, et je te remercie une dernière fois,
Je te prie d'accepter mes salutations respectueuses... »

Julien

Dossier 587 - R.:L.: « LE CONTRAT CAVARE » - Orient de Cavaillon:

« ...Je tenais à vous exprimer ma sincère gratitude pour la bienveillance que vous avez eue à mon égard avec cette aide accordée à mon éducation. Cette bienveillance dont vous me faites grâce dure depuis maintenant quatre ans avec une fidélité exemplaire. Ces faveurs dont vous m'avez gratifiées vont m'être d'une grande aide que ce soit à moi pour mes études ou même à ma mère qui se démène chaque jour pour que je vive de la meilleure des manières.

De surcroît, cette année dans le déroulement du programme de mon école de commerce je m'en vais faire un stage en Angleterre durant six mois. Je me rends à Bristol et dans la ville de Bath pour chercher un stage, ce 31 octobre durant trois jours en tant que caviste ou commercial dans le vin. Ce sera une véritable épreuve pour moi, que ce soit au niveau financier, qu'au niveau affectif puisque que ce sera la première fois que je quitterai mon foyer. Au-delà de ce soutien financier, j'ai été particulièrement touché par l'attention que vous renouvez vers moi.

Sachez que tout ce que vous m'apportez n'est pas du vent et que cela me motive toujours plus pour réussir mes études, trouver un travail et ainsi être le jeune homme que mon père aurait voulu que je sois. Un immense merci à l'ensemble de l'association pour votre confiance. Bien à vous »

Guillaume

De la part des Mères :

Dossier 516 - R.:L.: « INITIUM » - Orient de Marseille :

« ...Je viens vous remercier pour ce magnifique colis gourmand que vous nous avez fait parvenir cette année encore pour la fête des mères. Votre attention me touche beaucoup.
Merci de penser encore à nous
Soyez assuré de toute notre gratitude et notre reconnaissance... »

Mère de 1 pupille

Dossier 556 - R.:L.: « LOGOS » - Orient de Forbach :

« ...Abel et sa sœur se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et un Joyeux Noël ainsi qu'à toute l'équipe de Solidarité Jeunesse. Nous vous espérons en forme et en bonne Santé. (Abel travaille en infographie depuis 2 mois jusqu'à la fin de contrat début février). Je suis fière de lui, c'est un battant à l'image de son père. Toute ma gratitude pour l'avoir accompagné et soutenu pendant toutes ces années. Merci de tout cœur. Cordialement ».

Mère de 2 pupilles

Dossier 565 - R.:L.: « MINERVE » - Orient de Paris :

« Je suis désolée de mon retard à vous remercier de votre délicate attention. Bravo pour ce que vous faites. Un très grand merci à vous. Bonsoir à vous ».

Mère de 1 pupille

Dossier 581 - R.:L.: « BENJAMIN FRANKLIN » - Orient de Versailles:

« Un très grand merci à toi ainsi qu'à tous ceux qui t'entourent pour l'aide apportée à la scolarité de Sébastien. Pour l'instant tout se passe bien, Sébastien a trouvé seul son stage du mois de janvier. Il en était tout fier... ».

Mère de 2 pupilles

Dossier 593 - R.:L.: « LES DISCIPLES DE ST ANDRE D'ECOSSE » - Orient de Bordeaux:

« Merci pour ces gestes et ces attentions qui nous touchent beaucoup. À très vite j'espère ».

Mère de 2 pupilles

Dossier 594 - R.:L.: « L'ESPRIT DES LOIS » - Orient de Libourne:

« ...Avec Salomé–la petite danseuse Bollywood, nous vous envoyons nos meilleurs vœux pour 2017. Que cette nouvelle année soit remplie de bonheur et de joie pour vous et vos proches. Merci beaucoup pour tout ce que vous faites pour nous et les autres familles !! Nous vous embrassons.

Mère de 1 pupille

«...C'est avec une profonde reconnaissance que je t'adresse mes vœux les plus sincères pour l'année 2017. Qu'elle te soit douce et heureuse ainsi qu'à toute l'équipe et les membres du comité en charge de l'Association Solidarité Jeunesse.

Comme tu le sais l'année 2016 n'a pas été une année facile à vivre : essayer tant bien que mal de pallier l'absence du Papa, le manque cruel de l'être aimé, gérer les tracas administratifs, mettre en place une nouvelle organisation avec des repères inconnus et imposés.

Vous, les frères de Pierre, m'avez épaulée, vous avez écouté les enfants et grâce à votre présence discrète, ton soutien précieux Philippe, la bienveillance active et concrète de Marcel, nous n'avons pas été seuls.

Par ailleurs, le soutien financier que vous nous apportez représente une aide extraordinaire.

Ainsi, l'année 2016 se termine de façon inespérée et inattendue. En l'occurrence, la décision d'aider Estelle à rembourser une partie de son prêt étudiant est tout simplement formidable ! C'est un tel soulagement pour Estelle et pour moi-même. Elle va ainsi pouvoir débiter sa vie professionnelle libérée de ce poids.

Un seul mot me vient à l'esprit : MERCI ! Du fond du cœur.

De plus, grâce à l'allocation que vous m'accordez mensuellement les enfants ne ressentent pas ou très peu une baisse de niveau de vie par rapport au confort financier que leur Papa apportait à la maison.

Grâce à votre aide, les enfants poursuivent leurs études sereinement, je peux les aider tout naturellement, je peux encore leur offrir des loisirs culturels musée, exposition, théâtre, cinéma. Nous pouvons partir en vacances.

Merci aussi pour le week-end de l'été 2016 à Clarté, pour le Noël de la Fraternité du 10 décembre si bien organisé par le Président et l'Hospitalier, pour le week-end prévu en mai 2017.

Merci pour les chèques d'encouragement et de fin d'année.

Merci pour tout... »

Mère de 3 pupilles

Dossier 604 - R.:L.: « LES TRINITAIRES » - Orient de Paris:

« ...Je souhaiterais vivement vous remercier pour l'envoi des produits du Sud-Ouest que je viens de recevoir de votre part à l'occasion de la Fête des Mères. Je suis très touchée par cette attention, et mes fils sont ravis, il y a là rien des choses qu'ils aiment, voire adorent! Bien cordialement,

Mère de 2 pupilles

*
* *

Nous vous avons présenté le travail fait en commun par les Administrateurs. Le Conseil d'Administration a œuvré dans la sérénité et l'amour pour le plus grand bien de ceux dont l'Association a la charge.

Nous espérons que l'Assemblée Générale Ordinaire voudra bien approuver l'action du Conseil d'Administration pour l'exercice 2016.

Le Secrétaire Général
Pascal NIVARD



Le Président
Philippe CELERIER



Approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration dans sa séance du Mercredi 15 mars 2017.

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE 2016

Messieurs,

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter à l'Assemblée Générale le rapport financier pour l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016.

Ce rapport comprend trois parties :

- I. Examen des comptes de l'exercice 2016 et proposition d'affectation du bénéfice de fonctionnement de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.
- II. Le budget prévisionnel 2017 modifié et le budget prévisionnel de l'année 2018.
- III. Le rapport du Commissaire aux Comptes.

I- EXAMEN DES COMPTES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice 2016 font l'objet d'une présentation conforme au nouveau plan comptable et comportent :

1. Le bilan comparé avec celui de l'exercice précédent.
2. Le compte de fonctionnement comparé avec celui de l'exercice précédent.
3. L'annexe comportant les commentaires des principaux postes de chacun des documents précédents en les comparant à ceux de l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2016 présente un total de bilan de 1 785 329 € et un total du compte de fonctionnement de 513 449 € dégageant un bénéfice de fonctionnement de 71.293 €.

L'exercice d'une durée de 12 mois recouvre la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivants :

- Continuité de l'association ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 504	9 504				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	60 980		60 980	3,42	60 980	3,55
Constructions	242 263	199 031	43 232	2,42	51 078	2,97
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	32 676	28 141	4 535	0,25	7 474	0,44
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	281		281	0,02	281	0,02
TOTAL (I)	345 703	236 675	109 028	6,11	119 813	6,98
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 567 835		1 567 835	87,82	1 465 366	85,33
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	107 110		107 110	6,00	130 465	7,60
Charges constatées d'avance	1 356		1 356	0,08	1 722	0,10
TOTAL (II)	1 676 301		1 676 301	93,89	1 597 553	93,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 022 004	236 675	1 785 329	100,00	1 717 366	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 233 954	69,12	1 160 747	67,59
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	467 046	26,16	467 046	27,20
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	71 293	3,99	73 207	4,26
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	1 772 293	99,27	1 701 000	99,05
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 100	0,06	1 168	0,07
. Organismes sociaux	1 465	0,08	1 546	0,09
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 661	0,21	3 182	0,19
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6 810	0,38	10 470	0,61
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	13 036	0,73	16 366	0,95
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 785 329	100,00	1 717 366	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges						878	0,20	-878	-100,00
Autres produits				436 981	100,00	436 747	99,80	234	0,05
Total des produits d'exploitation (I)				436 981	100,00	437 624	100,00	-643	-0,14
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes				99 391	22,74	93 119	21,28	6 272	6,74
Impôts, taxes et versements assimilés				1 525	0,35	1 511	0,35	14	0,93
Salaires et traitements				12 605	2,88	12 536	2,86	69	0,55
Charges sociales				3 059	0,70	2 768	0,63	291	10,51
Dotations aux amortissements sur immobilisations				10 785	2,47	10 785	2,46		0,00
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges				311 129	71,20	321 947	73,57	-10 818	-3,35
Total des charges d'exploitation (II)				438 495	100,35	442 665	101,15	-4 170	-0,93
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				-1 513	-0,34	-5 041	-1,14	3 528	69,99
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés				22 657	5,18	32 869	7,51	-10 212	-31,06
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)				22 657	5,18	32 869	7,51	-10 212	-31,06
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilés									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)				22 657	5,18	32 869	7,51	-10 212	-31,06
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				21 144	4,84	27 828	6,36	-6 684	-24,01

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	53 810	12,31	48 561	11,10	5 249	10,81
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	53 810	12,31	48 561	11,10	5 249	10,81
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	53 810	12,31	48 561	11,10	5 249	10,81
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	3 661	0,84	3 182	0,73	479	15,05
Total des Produits (I+III+V+VII)	513 449	117,50	519 054	118,61	-5 605	-1,07
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	442 156	101,18	445 847	101,88	-3 691	-0,82
RÉSULTAT NET	71 293	16,31	73 207	16,73	-1 914	-2,60
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 07/03/2017

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 504	9 504				
<i>Licences Logiciels</i>	9 504		9 504	0,53	9 504	0,55
<i>Amortissement des logiciels</i>		9 504	-9 504	-0,52	-9 504	-0,54
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	60 980		60 980	3,42	60 980	3,55
<i>Terrains</i>	60 980		60 980	3,42	60 980	3,55
Constructions	242 263	199 031	43 232	2,42	51 078	2,97
<i>Constructions</i>	235 381		235 381	13,18	235 381	13,71
<i>Installations generales</i>	6 882		6 882	0,39	6 882	0,40
<i>Amort./ Constructions</i>		152 919	-152 919	-8,56	-184 303	-10,72
<i>Amort./ Immeubles...</i>		39 230	-39 230	-2,19		
<i>Amort./ Trvx - Constructions</i>		6 882	-6 882	-0,38	-6 882	-0,39
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	32 676	28 141	4 535	0,25	7 474	0,44
<i>Install. gene. agenc. amenag. div.</i>	17 047		17 047	0,95	17 047	0,99
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	6 369		6 369	0,36	6 369	0,37
<i>Mobilier</i>	9 260		9 260	0,52	9 260	0,54
<i>Amortissement agencements</i>		13 920	-13 920	-0,77	-12 215	-0,70
<i>Amortissements matériel bureau</i>		5 912	-5 912	-0,32	-5 393	-0,30
<i>Amortissement mobilier</i>		8 309	-8 309	-0,46	-7 594	-0,43
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	281		281	0,02	281	0,02
<i>Depots et cautionnements verses</i>	281		281	0,02	281	0,02
TOTAL (I)	345 703	236 675	109 028	6,11	119 813	6,98
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 567 835		1 567 835	87,82	1 465 366	85,33
<i>Actions</i>	47 144		47 144	2,64	66 731	3,89
<i>Compte Livret CCM TONIC +</i>	308 282		308 282	17,27	294 063	17,12
<i>Compte Tonic Croissance_ 8 Ans</i>					10 000	0,58
<i>COMPTE TONIC CROISSANCE 8 ANS</i>	10 000		10 000	0,56		
<i>TONIC OBNL 2</i>	50 000		50 000	2,80		
<i>TONIC OBNL 3</i>	50 000		50 000	2,80		
<i>TONIC OBNL 4</i>	228 700		228 700	12,81		
<i>TONIC OBNL 5</i>	228 700		228 700	12,81		
<i>TONIC OBNL 6</i>	228 700		228 700	12,81		
<i>O.P.C.V.M. ECOFI crédit coop</i>	250 901		250 901	14,05	250 901	14,61
<i>Bons de Caisse progressifs A</i>	100 000		100 000	5,60	100 000	5,82
<i>Bon Capital Association</i>					590 000	34,35
<i>Autres valeurs mob. et creanc. ass</i>	58 916		58 916	3,30	57 883	3,37
<i>Parts Crédit Coopératif</i>	153		153	0,01	153	0,01
<i>Inter. courus/ Obligat (Bons)</i>	6 340		6 340	0,36	95 636	5,57
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	107 110		107 110	6,00	130 465	7,60
<i>Chèques à encaisser</i>	4 938		4 938	0,28	2 719	0,16
<i>Banque_ C. Mutuel</i>	93 478		93 478	5,24	118 654	6,91
<i>C.C.B.P. Natexis _C/C_</i>	7 770		7 770	0,44	8 078	0,47
<i>Chèques postaux</i>	506		506	0,03	574	0,03
<i>Caisse siege social</i>	419		419	0,02	441	0,03
Charges constatées d'avance	1 356		1 356	0,08	1 722	0,10
<i>Charges constatees d'avance</i>	1 356		1 356	0,08	1 722	0,10
TOTAL (II)	1 676 301		1 676 301	93,89	1 597 553	93,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 022 004	236 675	1 785 329	100,00	1 717 366	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 233 954	69,12	1 160 747	67,59
<i>Fond assoc. sans droits de reprise</i>	<i>1 194 831</i>	<i>66,92</i>	<i>1 124 593</i>	<i>65,48</i>
<i>Réserve financière</i>	<i>39 123</i>	<i>2,19</i>	<i>36 154</i>	<i>2,11</i>
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	467 046	26,16	467 046	27,20
<i>Réserve Legs</i>	<i>467 046</i>	<i>26,16</i>	<i>467 046</i>	<i>27,20</i>
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	71 293	3,99	73 207	4,26
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 772 293	99,27	1 701 000	99,05
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 100	0,06	1 168	0,07
<i>Personnel</i>	<i>1 100</i>	<i>0,06</i>	<i>1 168</i>	<i>0,07</i>
. Organismes sociaux	1 465	0,08	1 546	0,09
<i>Dettes / URSSAF...</i>	<i>1 123</i>	<i>0,06</i>	<i>1 193</i>	<i>0,07</i>
<i>Mutuelles</i>	<i>39</i>	<i>0,00</i>	<i>40</i>	<i>0,00</i>
<i>Caisses de retraites et prevoyance</i>	<i>303</i>	<i>0,02</i>	<i>313</i>	<i>0,02</i>
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 661	0,21	3 182	0,19
<i>Etat impôt sur les bénéfices</i>	<i>3 661</i>	<i>0,21</i>	<i>3 182</i>	<i>0,19</i>
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6 810	0,38	10 470	0,61
<i>Divers -Charges a payer</i>	<i>6 810</i>	<i>0,38</i>	<i>10 470</i>	<i>0,61</i>

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	13 036	0,73	16 366	0,95
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 785 329	100,00	1 717 366	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges							878	0,20	-878
<i>Tft de charges d'exploitat*</i>							878	0,20	-878
Autres produits			436 981	100,00	436 747	99,80	234	0,05	
<i>Cotisations</i>			436 981	100,00	431 737	98,65	5 244	1,21	
<i>Autres produits divers</i>					5 010	1,14	-5 010	-100,00	
Total des produits d'exploitation (I)			436 981	100,00	437 624	100,00	-643	-0,14	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			99 391	22,74	93 119	21,28	6 272	6,74	
<i>Fournitures non stock. eau, énergie</i>			837	0,19	791	0,18	46	5,82	
<i>Fournit. entretien & petit equip.</i>			1 290	0,30	589	0,13	701	119,02	
<i>Fournitures administratives</i>			2 161	0,49	2 153	0,49	8	0,37	
<i>Charges / nettoyage_local</i>			1 941	0,44	1 425	0,33	516	36,21	
<i>Location_Parking.</i>			1 791	0,41	2 383	0,54	-592	-24,83	
<i>Charges locatives et de copropriété</i>			2 477	0,57	2 934	0,67	-457	-15,57	
<i>Entretiens et réparations</i>			1 170	0,27			1 170	N/S	
<i>Entretien / biens immob.</i>					7 253	1,66	-7 253	-100,00	
<i>Entretien ELM</i>					199	0,05	-199	-100,00	
<i>Maintenance Informatique</i>					584	0,13	-584	-100,00	
<i>Primes d'assurance</i>			2 350	0,54	2 418	0,55	-68	-2,80	
<i>Honoraires</i>			15 015	3,44	15 113	3,45	-98	-0,64	
<i>Communication-Documentat*</i>			2 592	0,59	4 267	0,98	-1 675	-39,24	
<i>Divers dons (versés)</i>					4 190	0,96	-4 190	-100,00	
<i>Frais de sortie des pupilles</i>			48 944	11,20	21 882	5,00	27 062	123,67	
<i>Frais de déplacements</i>			6 676	1,53			6 676	N/S	
<i>Missions</i>					22 550	5,15	-22 550	-100,00	
<i>Receptions</i>			8 413	1,93			8 413	N/S	
<i>Frais timbres et affranchissements</i>			1 123	0,26	1 234	0,28	-111	-8,99	
<i>Orange Wanadoo téléphone</i>			2 039	0,47	2 524	0,58	-485	-19,21	
<i>Services bancaires et assim.</i>			571	0,13	632	0,14	-61	-9,64	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 525	0,35	1 511	0,35	14	0,93	
<i>Part. employ._FPC_</i>			90	0,02	90	0,02		0,00	
<i>Taxes foncières</i>			734	0,17	726	0,17	8	1,10	
<i>Autres impots locaux</i>			701	0,16	695	0,16	6	0,86	
Salaires et traitements			12 605	2,88	12 536	2,86	69	0,55	
<i>Rémunération du personnel</i>			12 179	2,79	12 058	2,76	121	1,00	
<i>Indemnités et avantages divers</i>			426	0,10	477	0,11	-51	-10,68	
Charges sociales			3 059	0,70	2 768	0,63	291	10,51	
<i>URSSAF-Retraite (Cotis* Pat. __</i>			2 973	0,68	2 683	0,61	290	10,81	
<i>Medecine du travail, pharmacie</i>			86	0,02	85	0,02	1	1,18	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 785	2,47	10 785	2,46		0,00	
<i>Dotat* aux amortissements</i>			10 785	2,47	10 785	2,46		0,00	
Dotations aux provisions sur immobilisations									

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	311 129	71,20	321 947	73,57	-10 818	-3,35
Allocations 1er trimestre	42 571	9,74	60 792	13,89	-18 221	-29,96
Allocations 2 ^e trimestre	40 409	9,25	60 477	13,82	-20 068	-33,17
Allocations 3 ^e trimestre	45 883	10,50	60 634	13,86	-14 751	-24,32
Allocations 4 ^e trimestre	45 883	10,50	65 258	14,91	-19 375	-29,68
Allocat ^e Except ^e _. 3e CYCLE	11 000	2,52	8 640	1,97	2 360	27,31
Primes été	18 400	4,21	18 400	4,20		0,00
Primes hiver	14 800	3,39	14 600	3,34	200	1,37
Prix encouragement	4 320	0,99	5 060	1,16	-740	-14,61
Aides exceptionnelles	87 863	20,11	28 085	6,42	59 778	212,85
Total des charges d'exploitation (II)	438 495	100,35	442 665	101,15	-4 170	-0,93
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 513	-0,34	-5 041	-1,14	3 528	69,99
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	22 657	5,18	32 869	7,51	-10 212	-31,06
Revenus valeurs mobil. placement	22 657	5,18	32 869	7,51	-10 212	-31,06
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)	22 657	5,18	32 869	7,51	-10 212	-31,06
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)						
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	22 657	5,18	32 869	7,51	-10 212	-31,06
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	21 144	4,84	27 828	6,36	-6 684	-24,01
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	53 810	12,31	48 561	11,10	5 249	10,81
Dons / loges	29 222	6,69	26 659	6,09	2 563	9,61
Dons individuels	20 078	4,59	16 250	3,71	3 828	23,56
Pduits except ^e / opérat ^e gest ^e	4 510	1,03	5 652	1,29	-1 142	-20,20
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	53 810	12,31	48 561	11,10	5 249	10,81
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	53 810	12,31	48 561	11,10	5 249	10,81
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	3 661	0,84	3 182	0,73	479	15,05
Impôts/ Pduits financiers	3 661	0,84	3 182	0,73	479	15,05

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Total des Produits (I+III+V+VII)	513 449	117,50	519 054	118,61	-5 605	-1,07
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	442 156	101,18	445 847	101,88	-3 691	-0,82
RÉSULTAT NET	71 293	16,31	73 207	16,73	-1 914	-2,60
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

COMMENTAIRE SUR LA SITUATION COMPAREE DES BILANS AU 31 DECEMBRE 2016 ET 2015

BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Cette rubrique est composée des principaux éléments suivants :

1. Locaux :

Local à usage de bureaux acquis en juillet 1992 qui figure au bilan comme suit :

Terrain	60 980 €
Constructions	235 381 €
Agencements des constructions (totalement amortis)	6 882 €
<u>Soit une valeur brute globale de</u>	<u>303 243 €</u>

Moins

Amortissements cumulés / Constructions et Agencements : <199 031 €>

Valeur nette des constructions 104 212 €

Le conseil d'administration attire particulièrement l'attention des sociétaires :

- le terme locaux à usage de bureaux recouvre le seul appartement d'une superficie totale de 95m² comprenant cinq pièces utilisées comme suit : une pièce pour le secrétariat, une pièce pour les membres du bureau, deux pièces réunies en une pour les réunions du Conseil d'Administration et pour les réunions des commissions et une pièce pour les archives.
- Les travaux engagés en 2007 (suppression d'une cloison) pour la création de la salle de réunion et la rénovation des fenêtres et fermetures, s'élèvent à 17 047 € ; l'amortissement pratiqué à ce jour s'élève à 13 920 €.

2. Mobilier et matériel de bureaux

Les matériels de bureautique comprennent photocopieur, imprimante, vidéo projecteur et ordinateurs dont deux ont été remplacés en 2014, la charge est étalée sur trois à cinq ans et leur valeur totale est de 6 369 €.

L'amortissement pratiqué à ce jour est de 5 912 €.

Le mobilier de bureau acquis pour 9 260 €, est amorti entre 5 et 10 ans. Le cumul des dotations pratiquées s'élève à 8 309 €.

3. Provision pour fonds de roulement concernant l'immeuble contenant les bureaux

281 €

Dans le compte « Avance sur Copropriété » figure un règlement effectué suite à un appel de fonds dans le cadre de la loi SRU pour 281 €.

ACTIF CIRCULANT - VALEUR REALISABLES

Cette rubrique est composée des principaux éléments suivants :

► Des valeurs mobilières pour un montant total de 1 567 835 €
détaillées comme suit lors de la clôture de l'exercice :

* Parts sociales « Crédit Mutuel »	59 068 €
* un Livret Bleu (intérêts inclus) :	47 144 €
* 3 bons de Caisse à échéance Janvier 2019 d'une valeur totale	100 000 €
* 1 compte TONIC OBNL	10 000 €
* 2 comptes TONIC (OBNL2 et OBNL3)	100 000 €
* 3 comptes TONIC OBNL (OBNL 4, OBNL5, OBNL6)	686 100 €
* Intérêts courus au 31/12/2016 sur bons de caisse et Livret :	6 340 €
* 25 parts de FCP ECOFI 12 mois (Crédit Coopératif) (valeur au 31/12/2016 : 267 890, plus value latente 16 989€)	250 901 €
* Compte Livret CCM TONIC +	308 282 €

Montant total des Valeurs Mobilières : 1 567 834,91 €

► Des disponibilités pour un montant total de : 107 110 €

► Des charges constatées d'avance, relatives à l'exercice 2016
pour un montant total de : 1 356 €

BILAN - PASSIF

FONDS DE DOTATION ASSOCIATIF

D'un montant total de 1 233 954 €, il comprend :

- Le fonds associatif proprement dit qui présente un solde de 1 194 831 €, correspondant à un peu plus de 2 années de fonctionnement.
- Une réserve financière, actuellement de 39 123 €, que nous proposons de doter de 1 899 € correspondant à 10% du résultat financier net (c'est-à-dire après impôt) de l'exercice clos en 2016, ce qui portera son solde à 41 022 €.

AUTRES RESERVES

Elles s'élèvent à 467 046 €

DETTES

Cette rubrique comporte principalement les postes suivants :

° Des dettes sociales et fiscales pour un montant de 6 226 €

Elles comprennent :

- Le salaire de décembre 2016 pour 1.100 €
- Les charges sur les salaires du 4^{ème} trimestre 2016 pour un total de 1.465 €
- L'impôt dû sur les produits financiers pour 3.661 €

° Des diverses sommes à payer pour un total de 6 810 €

> Ce solde comprend :

- Le solde des honoraires comptables et de commissariat aux comptes pour 5 960 €.
- 3 factures –fournisseurs de décembre 2016 pour un montant total de 850 €.

COMPTE DE RESULTAT

DONS

Les dons des loges à SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MACONNIQUE sont en augmentation de 2 563 €, par rapport à ceux de l'année 2015 (=> 29.222 € en 2016 c/ 26.659 € en 2015).

Les dons individuels sont en augmentation, de 3 828 € par rapport à ceux de l'année 2015 (=> 20.078 € en 2016 c/ 16.250 € en 2015).

Et en 2016, les produits exceptionnels de gestion en provenance des exercices précédents s'élèvent à 4 510 €.

PRODUITS FINANCIERS

Les comptes sur Livret :

Ils sont rémunérés au taux de 0,74 % nets d'impôt en ce qui concerne le Livret Bleu, au taux de 4,61 % pour le Compte à Terme TONIC CROISSANCE 8 ans.

Les revenus du C.A.T. Tonic Croissance sont soumis à l'impôt au taux de 24%, et ceux générés par les parts sociales du Crédit Mutuel au taux de 15%.

Les sept Bons Capital Association, d'un montant total de 590 000€ figurant au bilan actif de la clôture 2015, ont tous été tous échus au 1^{er} juin 2016.

Ils ont été rémunérés au taux actuariel de **3,575 %** (avant déduction de la retenue à la source de 15% qui avait été provisionnée au 31 décembre 2015, mais également à un taux complémentaire de 10% correspondant à un montant de 5.032 € n'ayant pas fait l'objet d'une provision comptable dans les comptes de la clôture 2015).

Ces sept Bons Capital Association ont été totalement remboursés en 2016.

Ces bons ont été remplacés par six comptes à terme TONIC OBNL à 84 mois :

- Un bon de 10 000 € à échéance 12/2022 (au taux actuariel brut : 1,25%)
- Deux bons de 50 000 € (chacun) à échéance 04/2023 (au taux actuariel brut : 1,05 %)
- Trois bons de 228 700 € (chacun) à échéance 06/2023 (au taux actuariel brut : 0,80%)

Ces comptes à terme seront rémunérés à l'échéance au taux actuariel annuel brut indiqué, avant retenue à la source au taux actuel de 15 %.

Ce taux est réduit en cas de remboursement anticipé.

En 2016 il est respectivement de 0,257%, 0,215% et de 0,162%.

Cette différence de rendement entre les années 2011 et 2016, qui ressort à 2,8 et 4,5 fois moins élevé en passant de 3,575 % à 1,25 % ou 0,80%, explique la sévère diminution des produits financiers comparativement aux années précédentes.

Ainsi les produits financiers sont en diminution de 10.212 € entre 2015 et 2016 (*soit 32.869 € en 2015 c/ 22.657 € en 2016*)

Les trois Bons de Caisse Progressif, souscrits en Janvier 2014 et tous à échéance en Janvier 2019 sont répartis comme suit:

- Deux de 25 000 € chacun
- Un de 50 000 €

rémunérés au taux actuariel de 2,31 % (avant déduction de la retenue à la source de 15%).

Par conséquent, voici la décomposition du résultat financier (compte tenu de l'impôt sur les bénéfices y afférent) :

Intérêts s/ le Livret Bleu Association et le Livret Orange	+ 413 €
Intérêts s/ le C.A.T. TONIC CROISSANCE	+ 14 397 €
Intérêts s/ les Bons de Caisse Progressifs (à 5 ans : provision)	+ 344 €
Intérêts s/ les Bons de Caisse Capital Association remboursés en 2016	+ 5 698 €
Après déduction des retenues à la source	
Intérêts s/ les Bons de Caisse Capital Association (à 5 ans : provision)	+ 771 €
Après déduction des retenues à la source provisoires.	

(plus) :

Revenus des parts sociales Crédit Mutuel + 1 034 €

(moins) :

Impôt sur les revenus financiers - 3 661 €

soit un résultat financier net :	+ 18 996 €
----------------------------------	------------

CHARGES D'EXPLOITATION

Les détails des soldes de ces charges figurent dans le compte de fonctionnement ci-joint.

Voici quelques explications succinctes sur les variations les plus significatives de certaines rubriques entre 2015 et 2016 :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Charges externes (<i>Dont :</i> <i>Frais de sortie des pupilles = 48.944 €</i>)	99 391 €	93 119 €
Impôts et taxes	1.525 €	1.511 €
Salaires & Charges (<i>soit : Salaires : 12.605 €</i> <i>et charges sociales : 3.059 €</i>)	15 664 €	15 304 €
Dotations aux amortissements	10 785 €	10 785 €
	127.365 €	120.719 €
Versements aux pupilles	311 129 €	321 947 €
TOTAUX :	438 494 €	442 666 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Au cours de l'année écoulée nous avons enregistré un excédent de 71 293 € contre 73 207 € l'année précédente.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 71 293 € au fonds de dotation associatif.
Et de prélever sur ce même fonds 1 899 € afin de les affecter à la réserve statutaire, au titre du résultat financier.

II- BUDGET PREVISIONNEL

<u>BUDGET PREVISIONNEL 2017 modifié</u>			
<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Cotisations : à 13,50 € (32 500 sociétaires)	438 750.00	Pupilles en "Adoption Totale :	283 750,00
Dons	45 000.00	- Allocations trimestrielles	
Produits financiers	20 000.00	- Complément exceptionnel pour études supérieures	10 000,00
		Aides exceptionnelles (T et M)	50 000.00
		Primes de vacances (T et M)	40 000.00
		Prix d'encouragement (T et M)	5 500.00
		Actions sociales & culturelles	40 000.00
		Frais généraux	75 000.00
<u>TOTAUX</u>	<u>503 750.00</u>	TOTAUX	<u>503 750.00</u>

BUDGET PREVISIONNEL 2018

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Cotisations : à 13,50 € (33 000 sociétaires)	445 500.00	Pupilles en "Adoption Totale : - Allocations trimestrielles	240 500.00
Dons	45 000.00	- Complément exceptionnel pour études supérieures	15 000.00
Produits financiers	20 000.00	Aides exceptionnelles (T et M)	90 000.00
		Primes de vacances (T et M)	35 000.00
		Prix d'encouragement (T et M)	6 000.00
		Actions sociales & culturelles	40 000.00
		Frais généraux	84 000.00
TOTAUX	<u>510 500.00</u>	TOTAUX	<u>510 500.00</u>

NOTA : Les frais généraux regroupent les charges externes, les impôts fonciers et les taxes, les salaires, les charges sociales, les amortissements, ainsi que les impôts sur les produits financiers.

Conformément au règlement 2009-10, ci-dessous le tableau des ressources

SOLIDARITE JEUNESSE

31/12/2016

Ressources de l'année		
Cotisations reçues	+	436 981,50
- Reversements de cotisations	-	
Subventions / Dons reçus	+	49 299,51
Autres produits d'exploitation perçus	+	4 510,05
Produits financiers perçus	+	22 657,46
Total des ressources	=	513 448,52



SOLIDARITE JEUNESSE

Orphelinat Maçonnique

90, rue du Faubourg Saint Martin
75010 PARIS

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions déjà approuvée par l'Assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION DEJA APPROUVEE PAR L'ASSEMBLEE

Convention passée au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article R. 612-7 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 15 février 2017

Le commissaire aux comptes

Audalian Commissaire



Philippe SOUMAH

SOLIDARITE JEUNESSE

Orphelinat Maçonique

90, rue du Faubourg Saint Martin
75010 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SOLIDARITE JEUNESSE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 15 février 2017

Le Commissaire aux Comptes

Audalian Commissaire



Philippe SOUMAH